



PREMIER COURANT



Fondé en 1887

MONTREAL., vendredi 23 mars 1917

Vol. XXX—No 12

Il est avantageux de vendre les articles les mieux connus

JAP-A-LAC-- *Le meilleur vernis-teinture et le meilleur émail.*

ALABASTINE-- *Les teintures murales les plus annoncées.*

VERT LUCAS-- *Le Vert modèle de l'univers.*

PEINTURE CROWN DIAMOND-- *Fabriquée et vendue dans le Québec depuis 1842.*

Toutes ces peintures sont l'objet d'une grande publicité et sont connues de vos clients depuis des années. Elles sont faciles à vendre. Vous êtes sûr de leur qualité et la marge de bénéfices est large.

Demandez par écrit les prix et les détails pour les plans de la grande campagne de publicité de 1917 qui se rapporte à ces lignes.

McARTHUR, IRWIN, LIMITED
MONTREAL ESTABLISHED 1842 TORONTO

Qualité et Variété



JONAS

Abricot,
Allspice,
Amandes,
Ananas,
Banane,
Bière d'Epinette,
Bouleau,
Café,
Cannelle,
Cayenne,
Céleri,
Cerise,
Chocolat,
Claret,
Cochenille,
Coing,
Coriandre,
Couleurs de Fruits,
Don't Care,
Fraise,
Framboise,
Gingembre,
Groseille,
Limon,

JONAS



Au sujet de la QUALITE tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'en fait d'ESSENCES CULINAIRES celles de la marque

JONAS

sont absolument supérieures et qu'elles se vendent plus que celles d'aucune autre marque.

Mais de plus, il est à remarquer que les

ESSENCES CULINAIRES DE JONAS

se font sur une grande "Variété" et que cette Variété donne un grand choix à la clientèle et favorise les ventes.

LA SAUCE WORCESTERSHIRE "PERFECTION"

est un autre article de JONAS qui jouit d'une popularité aussi grande que justifiée à cause de son excellence pour rehausser le goût d'un grand nombre de mets. Il faut l'avoir en magasin à côté de la célèbre

MOUTARDE DE JONAS

qui, elle aussi, fait faire aux épiciers de fortes ventes et de-bons bénéfices.

Henri Jonas & Cie

FABRICANTS Maison fondée en 1870

173-177, rue St-Paul Ouest, Montréal



JONAS

Macis,
Madère,
Menthe Poivrée,
Mûres,
Muscade,
Nectar,
Noyau,
Orange,
Ottawa Rootbeer,
Pêche,
Pistache,
Poire,
Poivre,
Pommes,
Prunes,
Ratafia,
Rose,
Safran,
Salsepareille,
Sherry,
Thé,
Tonka,
Vanille,
Wintergreen.

JONAS



Encore plus de Fèves Cuites au Four

Plus l'approvisionnement de légumes d'hiver s'épuisera et le prix de ce qui restera augmentera, plus la vente des fèves cuites au four deviendra considérable, si elle est poussée convenablement.

Exposer les Fèves cuites au four Simcoe dans votre vitrine de comptoir, sur votre comptoir et dans votre vitrine de magasin est une bonne mesure commerciale.

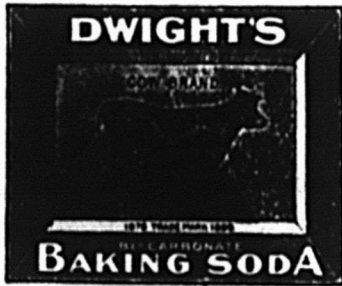
Cela attirera dans votre caisse enregistreuse un grand nombre de pièces de dix et de vingt-cinq cents hésitantes.

Les Fèves cuites au four Simcoe sont ce que l'on peut faire de meilleur en fait de fèves cuites au four. Comme elles sont faites au Canada elles doivent répondre aux règlements stricts du Gouvernement Canadien.



**DOMINION CANNERS
LIMITED**

HAMILTON (CANADA)



"COW BRAND" la marque toujours digne de confiance dans ses résultats.

Aucun autre soda sur le marché n'est aussi connu de la bonne ménagère que le "Cow Brand". Il est fameux pour ses résultats absolument certains, sa force, sa pureté. Recommandez-le à toutes.

Prenez-en en stock, votre marchand en gros en a.

CHURCH & DWIGHT

Manufacturiers LIMITED

MONTREAL

FAITS en CANADA



Les Faux-Cols et Chemises ARROW

sont les meilleurs qui puissent être manufacturés ce sont les produits de la fabrique de Saint-Jean, (P. Q.) Ce sont aussi les plus corrects comme modèles et ajustement et il n'en existe pas de plus durables.

Catalogue des modèles envoyé sur demande.

Cluett, Peabody & Co., Inc. Fabricants, Montreal

PRIX COURANTS

Dans la liste qui suit sont comprises uniquement les marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractères noirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada ou que ces maisons manufacturent elles-mêmes. Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents, représentants ou manufacturiers eux-mêmes.

WALTER BAKER & CO., LTD.

Chocolat Premium, pains de 1/2 liv. et de 1/4 liv., boîte de 12 liv., par liv. 0.37

Breakfast Cocoa, boîtes de 1.5, 1/4, 1/2, 1 et 5 liv. 0.41

Chocolat sucré, Caracas, 1/4 et 1/2 de liv. boîtes de 6 liv. 0.81

Caracas Tablets, Cartons de 5c, 40 cartons par boîte, la bte. 1.25

Caracas Assor., cartons 5c, 20 cartons par boîte, la bte. 0.65

Caracas Assor., tis, 33 paq. par boîte, la boîte 1.00

Chocolat sucré "Diamond", pain de 1-6 de liv., boîtes de 6 liv. la liv. 0.24

Chocolat sucré Cinquième, pains de 1.5 de liv., boîtes de 6 liv., la livre 0.23

Cacao Falcon (pour soda chaud et froid) boîtes de 1, 4 et 10 liv., la livre. 0.36

Les prix ci-dessus sont F.O.F., Montréal.



REGISTERED TRADE-MARK

BRODIE & HARVIE, LIMITED

Farines préparées de Brodie La doz. "XXX" (Etiquette rouge) pqts.

3 lbs. 2.20

Paquets de 6 livres 4.30

Superb, paquets de 3 livres 2.00

Paquets de 6 livres 3.90

Crescent, paquets de 3 livres. 2.10

Paquets de 6 livres 4.10

Buckwheat, pqts. de 1 1/2 liv. 1.00

— — — 3 liv. 2.20

— — — 6 liv. 4.30

Griddle Cake, paquets de 3 lbs. 2.20

Paquets de 6 livres 4.30

Pancake, paquets de 1 1/2 livre. 1.00

Les caisses content 12 paquets de 6 livres ou de 2 douzaines de 3 livres, à 20c chaque.

La pleine valeur est remboursée pour Caisnes retournées complètes et en bon état seulement.

L. CHAPUT, FILS & CIE, LTEE,

Montréal.

"PRIMUS"

Thé Noir Ceylan et Indien

Etiquette Rouge, paquets de 1 lb. c-s 30 lbs., la livre 0.41

— — — 1/2 lb. 0.41

c-s 30 liv., la livre 0.41

— — — 1/4 lb. 0.42

c-s 29 1/4 liv., la livre 0.42

Etiquette Argent pq. de 1 liv. c.s 30 livres, la livre 0.48

— — — 1/2 liv. c-s 30 livres, la livre 0.48

— — — 1/4 liv. c-s 29 1/4 livres, la livre 0.49

"PRIMUS"

Thé Vert Naturel, non coloré.

Etiquette Rouge, paquets de 1 lb. c.s 30 livres, la livre 0.41

— — — 1/2 liv. 0.41

c.s 30 livres, la livre 0.41

— — — 1/4 liv. 0.42

c-s 29 1/4 livres, la livre 0.42

Etiquette Argent, pq. de 1 liv. c-s 30 livres, la livre 0.48

— — — 1/2 liv. 0.48

c-s 30 livres, la livre 0.48

— — — 1/4 liv. 0.49

c-s 29 1/4 livres, la livre 0.49

THE CANADA SAUCE AND VINEGAR CO.

Téléph. Adélaïde 3748.

519 rue King Ouest, Toronto.

LISTE DE PRIX No 12

SAUCE H.-G. (Qualité Supérieure)

10c la bouteille. . . . \$0.95 la douz.

Dimension hôtel, 15c la

bout. 1.45 — —

En caisses de 4 douzaines.

SAUCE E.-P. (Epicurian)

20c la bouteille (carrée) \$1.80 la doz.

En caisses de 4 douzaines.

Quand vous vendez les
57 Variétés
 de
PRODUITS ALIMENTAIRES PURS
 de
HEINZ

Vous donnez à vos clients des marchandises faites au Canada avec des Produits Canadiens par des Employés Canadiens.

H. J. HEINZ COMPANY
 Usine Canadienne: Leamington (Ontario)
 Entrepôts: Toronto et Montréal

Savoir faire ses Achats est un Gros Agent de Succès dans le Commerce.

❧ ❧

EN consultant les annonces qui figurent dans le " **PRIX COURANT** " vous obtenez les adresses des meilleures maisons où vous approvisionner au mieux de vos intérêts.

VINAIGRE TA-BELL (Table)
 Préparé spécialement pour la table.
 10c. la bouteille, . . . \$0.95 la douz.

En caises de 4 douzaines.

Conditions: comptant, sans escompte.

Fret payé pour cinq caisses ou plus jusqu'à toute station de chemin de fer entre Windsor et Montréal et au sud de North Bay. Pour tout autre endroit on allouera 25c. par 100 livres pour le fret.

CHURCH & DWIGHT

Cow Brand Baking Soda.



En boîtes seulement.

Empaqueté comme suit:

Caisses de 96 paquets de 5c. \$3.20

Caisse de 60 paquets de 1 liv. 3.20
 — 120 — ½ liv. 3.40
 — 30 — 1 liv.

et 60 paq. mélangés, ½ liv... 3.30

W. CLARK, LIMITED

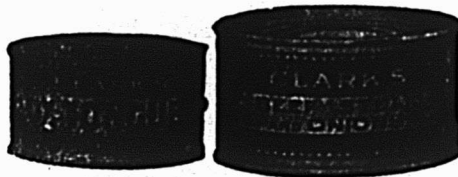
Montréal.

Conserves

La douz.

Corned Beef Compressé . ½s. 2.00
 — — — . . . 1s. 3.10
 — — — . . . 2s. 7.00
 — — — . . . 6s. 25.00

Corned Beef Compressé . . 14s. 60.00
 Roast — ½s. 2.00
 — — — . . . 1s. 3.10
 — — — . . . 2s. 7.00
 — — — . . . 6s. 22.00
 Boeuf bouilli 1s. 3.10
 — — — . . . 2s. 7.00



Boeuf bouilli 6s. 22.00
 Veau en gelée ½s. 2.00
 Veau en gelée 1s. 3.00

Fèves au lard, Sauce Chill, étiquettes rouge et dorée, caisse de 66 liv., 4 douz. à la caisse.
 la douzaine 0.90
 do, 43 liv., 4 douz., la douz. 1.15
 do, grosses boîtes, 42 liv., 2 douzaines la douz. 1.85
 do, boîtes plates, 51 liv., 2 douzaines la douz. 2.45

— à la Végétarienne, avec sauce tomates, boîtes de 42 liv. 1.80
 — au lard, grandeur 1½

Sauce Chill, la douzaine 1.75
 — Tomates, la douzaine . . . 1.75

Sans sauce la douzaine 1.45

Pieds de cochons sans os . . 1s. 2.75
 — — — . . . 2s. 5.50

Boeuf fumé en tranches, boîtes de fer-blanc ½s. 1.85
 — — — 1s. 2.80
 — — — pots en verre ½s. 1.50

Boeuf fumé en tranches, pots en verre ½s. 2.25
 — — — en verre 1s. 3.25
 Langue, jambon et pâté de veau ½s. 1.50
 Jambon et pâté de veau . . . ½s. 1.45
 Viandes en pots épiées, boîtes en fer-blanc, boeuf, jambon, langue, veau, gibier ½s. 0.50
 — — — en fer-blanc, boeuf, jambon, langue, veau, gibier ½s. 1.00
 — — — de verre, poulet, jambon, langue ½s.



Langues ½s.
 — — — 1s.
 — — — de boeuf, boîtes en fer-blanc ½s. 3.50
 — — — 1s. 6.25
 — — — 1½s. 9.50
 — — — 2s. 13.00
 — en pots de verre . . . 1s.

— de bœuf pots de verre
 size 1 1/2
 — — — — — 2s.
 Viande hachée en "tins" cachetées hermétiquement . . . 1s. 2.00
 — — — — — 2s. 3.25
 — — — — — 3s. 4.55
 — — — — — 4s. 6.25
 Viande hachée en "tins" cachetées hermétiquement . . . 5s. 8.00
 Viande hachée.
 En seaux, 25 livres 0.18
 En cuves, 50 livres 0.18
 Sous verre 2.30

KETCHUP AUX TOMATES

Bouteilles,
 — 56 " 16 — 3.00

BEURRE DE PEANUT

Beurre de Peanut, 16 "—1/4—2 0.95
 — — — — — 24 "—1/2—2 1.40
 — — — — — 17 "—1—1 1.85

Boîtes carrées
 Seaux, 24 livres 0.24
 — 10 — 0.25
 — 5 — 0.27

Clark's Fluid Beef Cordial, bouteilles de 20 onces, 1 doz. par caisse doz. 10.00

Fèves au lard, sauce tomate, étiquette bleue, caisse de 66 liv., 4 doz. à la caisse, la douzaine 0.90
 do, 48 liv., 4 doz., la douz. . . 1.15

Clark Field Beef Cordial, bouteille de 10 onces, 2 doz. par caisse, la douz. 5.00

do, 42 liv., 2 doz., la douz. . . 1.85
 do, boîtes plates, 51 liv., 2 doz. la douz. 2.45
 do, grosses boîtes, 68 liv., 2

doz. la douz. 3.00
 do, grosses boîtes, 96 liv., 1 doz. la douz. 10.00
 do, grosse boîtes, 82 liv., 1/2 doz. la douz. 14.50

FEVES AU LARD

Etiquette rose, caisse de 66 liv.
 4 doz. à la caisse, la douz. 0.80
 do, 43 liv., 4 doz. à la caisse la douz. 0.95
 do, 42 liv., 2 doz. à la caisse, la douz. 1.60
 do, boîtes plates, 51 liv., 2 doz. la douz. 2.00
 do, grosses boîtes, 68 liv., 2 doz. la douz. 2.40
 do, grosses boîtes, 96 liv., 1 doz. la douz. 8.00
 do, grosses boîtes, 82 liv., 1/2 doz. la douz. 12.00

Veau en gelée 2s. 4.50
 Hachis de Corned Beef . . . 1/2s. 1.50
 — — — — — 1s. 2.50
 — — — — — 2s. 4.50

Beefsteak et oignons . . . 1/2s. 2.00
 — — — — — 1s. 3.35
 — — — — — 2s. 6.25

Saucisse de Cambridge . . . 1s. 3.00
 — — — — — 2s. 5.50

Pieds de cochons sans os . 1/2s. 1.75

Prix sujets à changements sans avis.
 Commandes prises par les agents sujettes à acceptation. (Produits du Canada).

BORDEN MIL CO., LIMITED MONTREAL

Liste des prix pour l'est de Fort William, (cette dernière ville compr-

se), dans les provinces d'Ontario, de Québec et Maritimes.



LAIT CONDENSE

La caisse
 Marque Eagle, 48 boîtes 8.00
 — Reindeer, 48 boîtes 7.70
 — Silver, 48 boîtes 7.15
 — "Gold Seal et "Purity" 48 boîtes 9.00
 Marque Mayflower, 48 boîtes . . . 7.00
 — "Challenge", "Clover", 48 boîtes 6.50



Lait Evaporé
 Marques St-Charles, Jersey, Peerless, "Hotel", 24 boîtes . . . 5.40
 "Tall", 48 boîtes . . . 5.50
 "Family", 48 boîtes . . . 4.90
 "Small", 40 boîtes . . . 2.40

CAFE CONDENSE

Marque Reindeer, "Grande", 24 boîtes 5.50
 — — — — — "Petite", 48 boîtes 5.80
 — Regal 24 boîtes 5.20

Cacao Marque Reindeer —
 24 grandes boîtes 5.50
 — Marque Reindeer, petites boîtes 5.80

Conditions: net, 30 jours.

Lots de 5 boîtes et plus, fret payé jusqu'à 50 cents par cent. Le surplus sera marqué sur la facture.

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED

Toronto, Ont.

AVIS.—1. Les prix cotés dans cette liste sont pour, marchandises aux points de distribution de gros dans Ontario et Québec, excepté là où des listes spéciales de prix élevés sont en vigueur, et ils sont sujets à varier sans avis.

Levain en Tablettes "Royal"
 Caisse 36 paquets à 5c. . . la caisse \$1.25

Poudre à Pâte "Magic"

Ne contient pas d'alun La doz.
 6 doz. de 5c \$0.50
 4 doz. de 4oz. 0.75
 4 doz. de 6oz. 1.00
 4 doz. de 8oz. 1.80
 4 doz. de 12oz. 1.80
 2 doz. de 12oz. 1.85
 4 doz. de 1lb. 2.25
 2 doz. de 1lb. 2.30
 1 doz. de 2 1/2 lbs. 5.80
 1/2 doz. de 5 lbs. 9.60
 2 doz. de 6 oz. à la cse
 1 doz. de 12 oz. }
 1 doz. de 16 oz. } \$6.00

Vendue en canistre seulement.

Remise spéciale de 5% accordée sur les commandes de 5 caisses et plus de la Poudre à Pâte "Magic".



LESSIVE PARFUMEE DE GILLETT

La cse
 4 doz. à la caisse 4.30
 3 caisses 4.20
 5 caisses ou plus 4.15



Soda "Magic"
 In Cse
 No. 1 caisse 60 pnts de 1 lb. 3.15
 5 caisses 3.10
 No. 5, caisse de 100 pnts. de 10 oz. 3.50
 5 caisses 3.40
 Bicarbonate de Soude supérieur de "Gillett"
 Caisse de 100 lbs. par caque 3.25
 Barils de 400 lbs. par baril 8.55



Crème de Tartre "Gillett"
 1/2 lb. pnts. papier La Doz. (4 doz. à la caisse) 1.95
 1/2 lb. pnts papier (4 doz. à la caisse) 3.75
 1/2 lb. Caisnes avec couvert vissé (4 doz. à la caisse) 4.60
 Par Caisse

2 doz. pnts 1/2 lb. (Assortis) \$15.05
 4 doz. pnts 1/2 lb.
 5 lb. canistres carrées (1/2 doz.) La lb. dans la caisse 66 1/2 c
 10 lbs. caisses en bois 61 1/2 c
 25 lbs. seaux en bois 61 1/2 c
 100 lbs. en barillets (1 baril ou plus) 57c

THE CANADA STARCH CO., LTD.

Manufacturier des Marques Edwardsburg.

Empois de buanderie. La liv.
 Canada Laundry Starch (caisse de 40 liv.) 0.07
 — White Gloss (caisse de 40 liv.), paquets de 1 liv. 0.07 1/2
 Empois No. 1, Blanc ou Bleu, (caisses de 48 liv.), boîtes en carton de 3 liv. 0.08
 Kegs no 1 d'Empois Blanc no 1 (caisse de 100 liv.) 0.07 1/2
 Barils d'Empois Blanc no 1, (200 liv.) 0.07 1/2
 Edwardsburg Silver Gloss, paquets chromo de 1 liv., (30 liv.) 0.08 1/2
 Empois Silver Gloss (48 liv.) en bidons de 6 liv. 0.10
 — — (36 liv.)
 boîtes à coulisses de 6 livres . 0.10
 Kegs Silver Gloss, gros cristaux (100 liv.) 0.08
 Benson's Enamel (eau froide) (40 liv.), la caisse 3.00
 Farine de pommes de terre raffine Casco (caisse de 20 lb. en paquets de 1 liv.) 0.15
 Celluloid
 Caisse contenant 45 boîtes en carton, par caisse 3.75
 Empois de cuisine.
 W. T. Benson's & Co's. Celebrated Prepared Corn (40 liv.) . 0.08 1/2
 Canada Pure Corn Starch (40 liv.) 0.07 1/2
 — (Boîte de 20 liv., 1/2 c en plus).
 Sirop de Blé-d'Inde. Marque Crown. Par caisse
 Jarres parfaitement cachetées, 3 liv., 1 loz., en caisse 3.25

QUAND UN ARTICLE PORTE
CETTE MARQUE

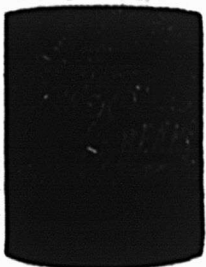
TRADE **USMC** MARK.

*Vous pouvez avoir
Confiance en sa qualité*

United Shoe Machinery Company of Canada
LIMITED

28 rue Demers, Québec
Kitchener (Ont.), 179 King Street W.

Vous savez, M. le commerçant, que la réputation a pour base la qualité et que votre meilleure réclame est la VENTE de marchandises de qualité.



Fèves au Lard



Nous croyons aussi que vous savez que les Fèves au Lard de Clark sont LES Fèves de qualité et ce qu'il y a de mieux pour faire NAÏTRE LES AFFAIRES.

Ayez-en un bon stock

W. Clark, Limited
MONTREAL

UN BON VENDEUR

La Farine Préparée de Brodie

Voyez le Coupon des Epiers dans chaque Carton.

Brodie & Harvie, Limited,
Tél. Main 436. MONTREAL

Boîtes de 2 liv., 2 doz., en caisse 3.45
 Botes de 5 liv., 1 doz. en caisse 3.85
 — 10 liv., ½ doz. en caisse 3.75
 — de 20 liv., ¼ doz., en caisse 3.70
 (Les boîtes de 5, 10 et 20 livres ont une anse en fil de fer.)
 Barils, environ 700 livres 0.04½
 Demi-Baril, environ 350 livres. 0.05
 Quart de baril, environ 175 liv. 0.05½
 Seaux en bois de 2 gals., 25 liv. chaque 1.75
 — — — 3 gals., 38½ liv. chaque 2.50
 — — — 5 gals., 65 liv. chaque 3.85
 Sirop de Blé-d'Inde. Marque Lily White.

Par caisse

Boîtes de 2 liv., 2 doz. par caisse 3.95
 — 5 liv., 1 doz., par caisse 4.35
 — 10 liv., ½ doz., par caisse 4.25
 — 20 liv., ¼ doz., par caisse 4.20
 (Les boîtes de 5, 10 et 20 livres ont une anse en fil de fer).

Fret payé pour 5 caisses de sirop ou 250 livres, pour 10 boîtes d'empois ou 10 boîtes assorties de sirop et d'empois jusqu'à toute station de chemin de fer dans les provinces de Québec et d'Ontario à l'est ou au sud du Sault Sainte-Marie, Sudbury, North Bay et Mattawa et jusqu'à tous les ports des lacs pendant la saison de navigation.

Conditions, net 30 jours. Pas d'es. compte pour paiement d'avance.

WM. H. DUNN
Montréal.

Edwards Soups.
 (Potages Granulés, Préparés en Irlande). Variétés: Brun — Aux Tomates — Blanc (ou assorti).
 Paquets, 6s. Boîtes 3 doz. chaque (assorties) par doz. 0.45
 Canistres, 15s. Boîtes 3 doz., grandeur, 4 oz., par doz. 1.45
 Canistres, 25c. Boîtes 3 doz., grandeur, 8 oz., par doz. 2.85

La Réputation et le Maintien des Préparations de Cacao et de Chocolat de Walter Baker & Co.

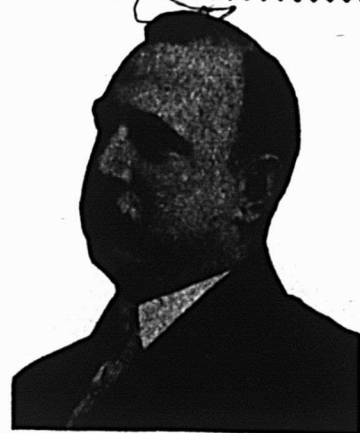
ont été établis par des années d'affaires loyales de fabrication honnête, une ligne de conduite inébranlable quant au maintien de la haute qualité des marchandises et par une publicité large et persistante.



Ceci signifie, pour l'épicier, une demande constante et croissante de la part des clients satisfaits, et, à la longue, de beaucoup le commerce le plus profitable.

Toutes nos marchandises sont vendues en Canada et fabriquées en Canada.

Registered Trade Mark.
Walter Baker & Co. Limited
 Maison Fondée en 1780
 Montréal, P.Q. Dorchester, Mass.



W. H. ESCOTT CO., LIMITED
 COURTIERS EN EPICERIES EN GROS
 AGENTS de MANUFACTURES ET MARCHANDS A COMMISSION

FONDEE EN 1907

Représentants de
 ACADIA SUGAR REFINING CO.,
 WAGSTAFFE LIMITED,
 THOS. J. LIPTON,
 VAN CAMP PRODUCTS CO. ET AUTRES.

WINNIPEG — REGINA — SASKATOON — CALGARY — EDMONTON

Etes-vous représentés convenablement et d'une façon satisfaisante dans

L'OUEST DU CANADA?

Dans la négative veuillez nous envoyer un mot. Permettez-nous de vous causer de cette affaire.

Bureau Principal:
 181-183 avenue Bannatyne,
 WINNIPEG.

SIROP DE GOUDRON ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE

Mathieu CASSE LA TOUX

Gros flacons, — En vente partout.

GIE. J. L. MATHIEU, Prop., SHERBROOKE P. Q.
 Fabricant aussi les Poudres Nervines de Mathieu, le meilleur remède contre les maux de tête, la Névralgie et les Rhumes Fiévreux.



HENRI JONAS & CIE
Montréal.

Pâtes Alimentaires "Bertrand"

	La lb.
Macaroni "Bertrand"	manquant
Vermicelle —	—
Spaghetti —	—
Alphabets —	—
Nouilles —	—
Coquilles —	—
Petites Pâtes—	—

Extraits Culinaires "Jonas" La doz.

1 oz. Plates Triple Concentré	0.88
2 oz. — — —	1.67
3 oz. Carrées — — —	2.00
4 oz. — — —	3.50
4 oz. — — —	6.50
16 oz. — — —	12.67
2 oz. Rondes Quintessences	2.09
2½ oz. — — —	2.34
5 oz. — — —	4.00
8 oz. — — —	7.00
4 oz. Carrées Quintessences	7.00
4 oz. Carrées Quintessences,	
bouchons émerl	4.00
8 oz. Carrées Quintessences,	
bouchons émerl	7.92
2 oz. Anchor Concentré	1.05
4 oz. — — —	1.83
8 oz. — — —	3.17
16 oz. — — —	6.34
2 oz. Golden Star "Double Force"	0.84
4 oz. — — —	1.50
8 oz. — — —	2.84
16 oz. — — —	5.00
2 oz. Plates Soluble	0.84
4 oz. — — —	1.50
8 oz. — — —	2.84
16 oz. — — —	5.00
1 oz. London	0.55
2 oz. —	0.84
Extraits à la livre de \$1.10 à 4.00	
— au gallon de \$7.00 à 25.00	

Mêmes prix pour les extraits de tous fruits.

Vernis à chaussures La douz.

Marque Froment, 1 doz. à la caisse	0.75
Marque Jonas, 1 doz., à la caisse	0.75
Vernis militaire à l'épreuve de l'eau	2.00

Moutarde française "Jonas" La gr.

Pony 2 doz. à la caisse	9.00
Small 2 — —	8.00
Medium 2 — —	11.40
Large 2 — —	manquant
Tumblers 2 — —	10.50
Mugs 2 — —	manquant
Nugget 2 — —	"
Athenian 2 — —	"
Gold Band Tu 2 — —	12.50
No. 64 Jars 1 — —	18.00
No. 65 — 1 — —	21.00
No. 66 — 1 — —	24.00
No. 67 — 1 — —	manquant
No. 68 — 1 — —	"
No. 69 — 1 — —	"
Molasses Jugs 1 — —	21.00
Jarres, ¼ gal. 1 — —	36.00
Jarres, ½ gal ½ — —	54.00

Poudre Limonade "Messina" "Jonas"
Petites boîtes, 3 douz. par caisse, à \$12.00 la grosse.

Grandes boîtes, 3 douz. par caisse, à \$28.00 la grosse.

Sauce Worcestershire

"Perfection", ½ pt. à \$12.00 la grosse, 3 douz. par caisse.

AGENCES



AGENCES

LAPORTE, MAR-

TIN LIMITEE

Eau de Viehy

Admirable crown . 50 Btles.	8.00 c-s
Neptune	50 " 8.50 "

Limonade de Viehy

La Savoureuse	50 Btles 11.00 c/s
-------------------------	--------------------

Eau Minérale Naturelle

Ginger Ale et Soda Impartées

Singer Ale Trayder's—	
c/s 6 doz., chop. 1.20 doz. (lège	
ou couronne)	
— 6 doz., ¼ btl.	doz. 1.12½
Club Soda Trayder's—	
— doz., Splits, ¼ btles — doz.	1.05
— 6 doz., chop.	doz. 1.15

Extrait de Malt.

Miller de Milwaukee, ca 2 doz.	4.25 c-s
— — Brl. 8 doz.	16.20 Brl.

Lager Beer

Millar's High Life, Baril 10	
doz.	15.00 Brl.

Porter Anglais de Guinness doz.

Johnson & Co. c-s 4 doz. Btles	3.20
— — 8 doz. ¼ Btles.	2.00

Bière Anglaise de Bass .. doz.

Johnson & Co. c/s 4 doz. Btles.	2.45
— — c-s 4 doz. ¼ Btles.	2.15
— — c-s 10 doz., ¼ Btles.	1.45

Thé du Japon

Marque Victoria, c/s 90 lbs.	25 lb.
--------------------------------------	--------

Thés Noirs

Marque Victoria, tins de 30 & 50 lbs.	37
Marque Princess, tins de 30 & 50 lbs.	34



Fait en Canada

Caisse assortie, contenant 4 douz.	3.60
Citron — 2 —	1.80
Orange — 2 —	1.80
Framboise — 2 —	1.80
Fraise — 2 —	1.80
Chocolat — 2 —	1.80
Pêche — 2 —	1.80
Cerise — 2 —	1.80
Vanille — 2 —	1.80

Poids, caisse de 4 douz., 15 liv., caisse de 2 douz., 8 liv.
Tarif de fret, 2e classe.



Fait en Canada

Caisse assortie, contenant 2 douz.	2.50
Chocolat, — —	2.50
Vanille, — —	2.50
Fraise — —	2.50
Citron — —	2.50
Sans essence — —	2.50

Poids par caisse, 11 liv. Tarif de fret, 1e classe.

THE C. H. CATELLI CO., LIMITED

201 rue Bellechasse, Montréal

Téléph. St. Louis 8761

Macaroni au lait de

Catelli

Le meilleur produit de la fabrique	
Macaroni	} Par caisse contenant chacune 30 paquets \$2.30
Vermicelle	
Spaghetti	
"Ready Cut"	
Alphabets	
Etoiles	
Animaux	
Noodles	

La marque ci-dessus est mise en paquets seulement et est l'objet d'une publicité dans les journaux quotidiens, les magazines et par les affiches.

MARQUE SPINELLI

Macaroni, Vermicelle, Spaghetti	
30 paquets à la caisse	2.10
en boîtes non empaquetées, 30 livres par caisse	2.10
En boîtes, non empaquetées, 10 livres par caisse	0.75
En boîtes non empaquetées, 5 livres par caisse	0.40

MARQUE HIRONDELLE

Macaroni	} Par caisse contenant chacune 30 paquets \$2.30
Vermicelle	
Spaghetti	
"Ready Cut"	
Alphabets	
Etoiles	
Animaux	
Noodles	

Non empaquetés

Le même assortiment que ci-dessus en boîtes de 30 livres (sans empaquetage) \$2.30 la caisse.

Conditions: Net à 30 jours, 5% d'escompte aux commerçants pour lots de 25 caisses.

Transport payé pour tous les points du Canada.

Poids minimum pour un envoi: 300 livres net.

LES TRIBUNAUX

ACTIONS EN COUR SUPERIEURE. — PROVINCE DE QUEBEC

H.-E. Kerrin v. Julius Rost, Montréal, \$303.
Léonie Francoeur v. Achille Francoeur, Montréal, 2e classe.
Luigi Villani v. L'Imprimerie Populaire, Ltd, Montréal, \$199.
Imp. Tobacco Co. of Canada v. Théo. Malo, Montréal, \$2,620.
Edm. Lafontaine v. Ovide Papineau, et H.-J.-O. Hope, Montréal, \$550.
Geo. Gales & Sons Ltd v. Moses Cohen et Cohen Frères, Montréal, \$366.
Wm. Gray & Sons, Campbell Ltd v. Jos. Polsson, Gentilly, \$175.
Wm. Gray & Sons, Campbell Ltd, v. Geo. Lavole, Rimouski, \$254.
A.-T.-A. Chagnon et Fils v. La Ville de Laval de Montréal, Laval, \$10,833.
Georgia Turpentine Co. v. Edmond Saint-Onge, Village Saint-Onge, \$224.
Imp. Tobacco Co. of Can. Ltd v. John Chisholm, Montréal, \$182.
Thiel Detective Service Co. of Can. v. Banque B. N. A. Montréal, \$649.
T. Bastien v. D.-W. Madge, Montréal, \$520.
Succession Isafe Hurtubise v. L'Épargne Populaire, Ltd, Montréal, 1re classe.
H. Bernier v. Succession Alfred Mosdell, Montréal, \$932.
A. Champagne v. Anna-Edith Dooly, et Mme John Bullock, Montréal, \$105.
Alex. Bremner v. Léontine-Alice Droust, Mme H.-R.-N. Viau et H.-R.-N. Viau Realty & Trust Co., Montréal, \$552.
J.-H.-A. Bohémier v. Jos. Martineau, Montréal, \$168.
Achille Raymond v. Matthews-F. Hicks et H. Hicks & Co, Montréal, \$1,003.
Matthews, Blackwell, Ltd v. P. Contara, Montréal, \$258.
J. Jodoin v. Julien Therrien & Co, Ltd, Montréal, \$1,237.
H.-P. Pepin v. Ville de Montréal, Montréal, \$7,739.
A.-E. de Lorimier v. Ville de Montréal, Montréal, \$10,389.
Jos. Payette et al v. Ville de Montréal, Montréal, \$9,963.
Jos. Payette et al v. Ville de Montréal, \$8,397.
H. Payette v. Ville de Montréal, Montréal, \$928.
H. Payette v. Ville de Montréal, Montréal, \$928.
Lamothe et Godbout v. P. Papin, Montréal, \$124.
Délma Picard v. J.-W. Noblet, Montréal, \$199.
Hebrew Merchant Loan Ass. v. S. Mendelsohn et David Katz, Montréal, \$100.
Perrin & Frère & Co v. Irénée Benoit, Montréal, \$145.
P.-A. Laforest v. Can. Cement Co., Ltd, Montréal, \$163.
G.-J. Peters v. David Boulas et Geo. Boulas, \$176.
Beaudoin, Ltd v. J.-A.-H. Hébert, Montréal, \$371.
Beaudoin, Ltd v. Benjamin Lefebvre, Montréal, \$236.
A.-A. Dufault v. Maxime Delorme, Montréal, \$162.

Laporte & Martin, Ltd v. Oscar Demers, Laprairie, \$269.
Wilson et Lafleur Ltd v. Adolphe Alard, Saint-François-du-Lac, \$119.
Mme J.-E. Torrence v. Alex. Mackay, Westmount, \$2,350.
Gédéas Clermont v. Zotique Bérard, S. Bérard et Jos. Sigouin, Montréal, \$445.
Mme J.-A. Champoux v. Beaudin, Ltd, Montréal, \$445.
Banque Impériale du Canada v. Frank Matthews et Phoenix Lithographing Co., Saint-Lambert, \$357.
Robert et Robert v. Jackson Automobile Co., Jackson, Mich. 1re classe.
J.-O. Renaud v. Chas. Pauzé, Lachenaie, \$224.
J.-A. Lebrun v. Alex. Orphanos, Montréal, \$380.
Cresco Co. v. Albert Greenberg, Montréal, \$537.
Westmoreland Ltd v. Théo. Laurence et E. Letolsky, Montréal, \$1,071.
Mmes J.-B. Larivière v. L.-A. Asselin, Montréal, \$175.
Homer Grandchamps v. Abel Guilbeau, Montréal, \$125.
Louisa Parsons v. Herbert Bringall, Montréal, 2e classe.

JUGEMENTS EN COUR SUPERIEURE. — PROVINCE DE QUEBEC

Dowler et Dowler v. David Rosenthal, Port Arthur, Ont., Sam Jacobs, Harry Bloomberg, Perfection Mfg. Co. et Mme Michael Jacobs, Montréal, \$218.
Peter George v. Wm. Ziff, Montréal, \$263.
J.-A. Rousseau v. A. Brochu, Montréal, \$124.
J.-E. Rousseau v. E. Beaudoin, Lachenaie, \$101.
East End Garage v. L.-J. Archambault, Montréal, \$180.
Elphège Deslauriers v. Oscar Brunet, Montréal, \$10.
Can. Fairbank Morse Co., Ltd v. Julien Therrien et Montreal Quarry & Const. Supply Co., Montréal, \$100.
J.-L.-A. Duverger v. Ernest Pagnuelo, San Francisco, \$7,118.
Greater Mtl. Land Inv. Co., Ltd v. Wilf. Groulx, Les Cèdres, \$215.
Geo. Kydd v. Wilson Ayotte, Grand-Mère, \$2321.
Henri Marier v. Alex. Mackay, Montréal, 4e classe.
E.-R. Décary v. Arthur Mignault, Montréal, \$8,670.
Hy. Birks & Sons Ltd. v. Aron Block, Montréal, \$208.
Elizabeth Saint-Denis v. Alph. Labelle, Montréal, 2e classe.
Théo.-Alex. Saint-Germain v. Graziela Lafrance et Mme Philomène Saint-Maurice, \$109.
L.-J. Lefebvre v. Henri Vallières, Montréal, 4e classe.
Universal Range & Metal Co. v. Northern Electric Co., Ltd., Montréal, \$152,300.
Arthur Small v. Paul Théoret, Montréal, \$550.
Raymond Carrière v. J. Eveleigh & Co. Ltd, Montréal, \$2,090.
J.-R. Dagenais v. Succession Yvonne Bourque et Mme L.-J. Labrosse, Montréal, \$2,833.
McClary Mfg Co. v. Fortunat Paquin et Maison Paquin, Montréal, \$55.

Wolf Ricdler v. Jos. Barrette, Sainte-Anne de Bellevue, \$175.
Jos. Raymond v. Antoine Bouchard, Montréal, \$130.
E. Brals v. Oscar-F. Berthiaume, Montréal, \$100.
Rose de Lima Goyette v. Caroline Langlois, Mme Colbert Poulet et M. Médard Boucher, Montréal, \$385.
Z. Steben v. Vict. Laolnde, Montréal, \$295.
White Swan Spices & Cereals, Ltd v. P.-J. Murphy, Montréal, \$406.
Banque British North America v. Alfred Colas, Montréal, \$4,002.
E.-P. Desroches v. J.-A. Moisan, Montréal, \$200.
Merlick & Co v. Clarence E. Clarke, W.-J. Clarke & Co et Wig Wan, Montréal, \$2434.
A. McDougall Co., Ltd v. Alfred Tremblay, Métabetchouan, \$173.
J.-A. Robert v. W.-A. Walsh, Montréal, \$121.
H.-W. Tremblay v. Elle Goldfine, Montréal, \$1,571.
Adéland Fortier v. Geo. Couture, Montréal, \$114.
L. Boyer v. Leboeuf & Deschamps, Inc., Montréal, \$216.
Eugène Léveillé v. Wm.-L. Clarke, Montréal, \$120.
Eusèbe Capla v. Scotta Domenica et Baptisto Testore, Montréal, \$160.
Arthur Sicard v. A.-H. Beaumont, Maisonneuve, \$101.
Harry Blackford v. Louis Matthews, Montréal, 1re classe.
J. Gallant v. G. Mundviller, Montréal, \$109.
Succession Hon. Chas. Wilson v. J.-Horm. Gagnon, Montréal, \$180.
Cacedy Lareault v. Siméon Sainte-Marie et Oscar Chénier, Montréal, \$1,620.
H. Gohier et al v. Comm. Ecoles Catholique de Montréal, Montréal, \$1,442.

LOI LACOMBE

Déposants	Employeurs
J.-E. Tremblay	L.-A. Packard Co. Ltd
Wilfrid Talbot	W. Talbot Cie
W.-J. Tremblay	J.-A.-A. Bélanger
Ulysse Paquin
.....	The Lake of the Woods Co.
Trefflé Martin C. P. R. Co.
J.-E. Morency	Jos. Bonhomme Ltée
Wilfrid Laverdure	Canadian Ingersoll
Albert McDonald	Jenkins Bros. Ltd.
Arthur Bouchard C. P. R.
J.-Urgel Gariépy
.....	Canadian Steel Works
Ovila Béclair
.....	The Dominion Bridge Co.
Israël Bacon	La Cité de Montréal
Victor Gurd Mooding Co.
F.-X. Péladeau Gordon Ltd.
Victor Lévesque	Metropolitan House
Renaud, J.-B.-A.
.....	La Cie Frals Funéraires
S.-N. Vaillancourt	McFarlane & Co.
Olivier Lemire	La Cité de Montréal
Sabine Good, Wm.	Belle Telephone Co
C.-P. Payette
.....	Am. Locomotive Works Co.
Amédée Aubut C. P. R.
Hormisdas Dubois	A. Leduc Ltée
Adolphe Godard Dominion Bridge
Sylvio Côté La Cité de Montréal

IL SE PEUT QUE VOS CLIENTS DEMANDENT DES ALLUMETTES SANS SPECIFIER CELLES D'EDDY

Non pas par indifférence, mais parce qu'ils s'attendent, naturellement, à ce que vous n'ayez que ces dernières — LES ALLUMETTES D'EDDY — en magasin. Si vous êtes bien avisés vous verrez à ce qu'ils ne soient pas déçus.

LES ALLUMETTES D'EDDY SONT EN GRANDE FAVEUR DEPUIS 1851 ET CETTE FAVEUR AUGMENTE TOUJOURS

LA QUALITE COMPTE

Les Sucres

DIAMOND

St. Lawrence

Sont uniformément de la plus haute qualité; ils ne maintiennent pas seulement les affaires mais en attirent de nouvelles.

DANS LA PROVINCE

BUREAUX D'ENREGISTREMENT

L'ISLET

- Nap. Théberge à Augure Langeller, Saint-Cyrille.
- Testament, Arthur Avoine à Joséphine Leclerc, Saint-Pamphile.
- Déclaration décès, Arthur Avoine à Joséphine Leclerc, Saint-Pamphile.
- Testament, Juste Pelletier à Joséphine Blanchet, Saint-Roch.
- Déclaration décès, Juste Pelletier à Joséphine Blanchet, Saint-Roch.
- Vente, Israël Peletier à Trefflé Kirouac, Saint-Damase.
- Frédéric Gamache à Damase Chouinard, Sainte-Louise.
- Donation, Sifroy Pelletier à Jos. Peletier, Saint-Damase.
- Mariage, Rémi Garneau à Prudentienne Pelletier, Saint-Roch.
- Testament, Olivier Gagné à Mathilde Bélanger, Sainte-Louise.
- Déclaration décès, Olivier Gagné à Mathilde Bélanger, Sainte-Louise.
- Quittance, Arthur Francoeur à Sifroi Dufour, Saint-Roch.
- J.-Bte Lizotte à Aug. Castonguay, Saint-Roch.
- Alfred Jalbert à Aug. Castonguay, Saint-Roch.
- Alfred Pelletier à Elzéar Gauvin, Saint-Roch.
- J.-Bte Dupuis, Saint-Roch.
- Florida Boucher à Philéas Dupont, Saint-Roch.
- Main-levée, Eugène Thibault, Saint-Roch.
- Quittance, Armand Bourgault à Alfred Bélanger, Saint-Jean.
- Lud. Verreault à Zéphire Bois, Saint-Pamphile.
- Mariage, Edouard Chouinard à Marie Poitras, Saint-Marcel.
- Vente, Prudent Bélanger à Pamphile Pelletier, Saint-Perpétue.
- Réméré, Nap. Mercier à Valérie Tessier, Saint-Cyrille.
- Transport, J.-E. Leclerc à Albini Saint-Pierre, L'Islet.
- Vente, Le Shérif à Joséphine-P. Gaumont, Saint-Jean.

TEMISCOUATA.

- Vente, Le Protonotaire à J.-Frs. Pouliot, Fraserville.
- Mme J.-A. Chenard à Art. Castonguay, Fraserville.
- Marcel Talbot à Hor. Talbot, Ile Verte.
- Obligation, Paul Bérubé à Mme C. Déry, Fraserville.
- Vente, Narc. Beaulieu à Jos. Bérubé, Demers.
- Nap. Guay à A.-G. Ouellet, Viger.
- Alf. Côté à P. Michaud, Demers.
- Obligation, La Cie d'Autos Temisc. à Mme N. Caouette, Fraserville.
- Hypothèque, Am. Pelletier à Brown Corporation, Demers.
- Obligation, Cyr. Michaud à Ern. Michaud, Saint-Louis.
- Vente; Delphis Tardif à J.-B. Deschênes, et al, Trois-Pistoles.
- Onésime Rioux à Jos. Rioux, Trois-Pistoles.
- Réméré, Paul Rioux à J.-Bte Saint-Laurent, Sainte-Françoise.
- Vente, Mme Ferd. Blais à Saint-Maurice Lumber Co., Botsford.
- Testament, Des. Bélanger à Mme D. Bélanger.
- Vente, Mme W. Lafresnaye à Ach. Lavole, Fraserville.
- Testament, Mme Oct. Chamberland à Mlle W. Chamberland, Fraserville.
- Alarie Castonguay à Jme-A. Castonguay, Viger.
- Vente, Dav. Paradis à Jos. Morin, Saint-Modeste.
- Testament, Pierre Saindon à Félix Saindon.
- Vente, Ferd. Rioux à Nap. Beaulieu, Trois-Pistoles.
- Réméré, Oct. Lévesque à Jean Lévesque, Botsford.
- Vente, Mme A. Caron à Brown Corporation, Viger.
- Nap. Guay à Brown Corporation, Viger.

A suivre sur la page 26

MAGIC BAKING POWDER MAGIC BAKING POWDER

Epiciers :

Une réputation établie de commerçant honnête tenant des marchandises fiables est un actif de valeur et que tout détaillant devrait désirer. Cela ne peut s'obtenir que par un effort persistant et déterminé à tenir les produits que l'on sait devoir plaire au client même si le profit net de la vente est un peu moindre que celui obtenu sur des marques sur lesquelles vous ne pouvez vous permettre de risquer votre réputation. Cela vous payera de pousser la vente de la poudre à pâte "Magic" et les résultats obtenus à la fin de l'année vous surprendront. L'article est bien annoncé et vous n'avez pas à perdre de temps en explication au moment de la vente.

MAGIC BAKING POWDER

LA SEULE POUDRE À PÂTE EN CANADA DONT TOUS
LES INGRÉDIENTS SONT MARQUÉS SUR L'ÉTIQUETTE

E.W. GILLETT COMPANY LIMITED

TORONTO, ONT.

MONTREAL

WINNIPEG



MAGIC BAKING POWDER MAGIC BAKING POWDER



Sardines à l'huile

MARQUE BRUNSWICK

Les sardines de qualité domestique les meilleures que l'on puisse désirer vendre.

La qualité supérieure de nos marchandises nous a procuré un grand commerce qui, grâce à l'emploi de méthodes d'affaires consciencieuses, augmente constamment. Quand vous tenez les Marques de Connors Bros. vous vendez des marchandises qui créent la clientèle.

On ne se sert pour la fabrication des conserves des aliments marins de la Marque Brunswick que des poissons les plus fins et les mieux choisis qui sont pêchés dans la célèbre baie Passamaquoddy. Notre établissement est exploité dans les conditions les plus idéales et nos articles arrivent dans un état parfait au consommateur.

Si vous n'êtes pas encore un marchand de la Marque Brunswick donnez une commande d'essai, parmi les articles suivants:

¼ SARDINES A L'HUILE — ¼ SARDINES A LA MOUTARDE —
FINNAN HADDIES (Boîtes ovales et rondes) — KIPPERED HERRING
— HARENGS SAUCE TOMATE — OLAMS — SCALLOPS.

CONNORS BROS. Limited, Black's Harbor (N.B.)

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

Compagnie de Publication des marchands détaillants
du Canada, Limitée,

Téléphone Est 1184 et Est 1185

MONTREAL

Bureau de Montréal: 80 rue Saint-Denis.

ABONNEMENT { Montréal et Banlieue . . \$2.50 }
Canada et Etats-Unis . . 2.00 } PAR AN
Union Postale, fra. . . . 20.00 }

Circulation fusionnée { LE PRIX COURANT
Le Journal des Marchands détaillants
Liqueurs et Tabacs
Tissus et Nouveautés }

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.
A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement à
nos bureaux, quinze jours au moins avant la date d'expiration
l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.
L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont
pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait
payable au pair à Montréal.

Chèques, mandats, bons de poste doivent être faits payables
à l'ordre du Prix Courant.

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:
"LE PRIX COURANT", Montréal.

Fondé en 1887

LE PRIX COURANT, vendredi 23 mars 1917

Vol. XXX—No 12

Le Commerce Proteste et Dénonce les Influences Secrètes

Une grande assemblée des représentants des manufacturiers, des marchands de gros, des détaillants et des délégués de l'Association des Marchands-Détaillants du Canada s'est tenue lundi dernier dans la grande salle de réunion de la Chambre de Commerce, de Toronto, dans la bâtisse de la Banque Royale pour protester énergiquement contre l'Ordre en Conseil du gouvernement du Dominion qui fut proposé comme mesure de guerre et déclarant illégal pour tout manufacturier de signer un contrat sur lequel il fixe un prix de vente. Les orateurs soulignèrent l'inconsistance de cette mesure qui exemptait les maraîchers, les fermiers, et les classes laborieuses de telles prescriptions. Il fut remarqué que les maraîchers pourraient détenir et acaparer des milliers de sacs de pommes de terre et que le gouvernement ne pourrait rien faire contre eux aux termes mêmes du nouvel Ordre en Conseil.

La résolution suivante fut passée:

"Nous sommes d'opinion que c'est une erreur de la part du Département du Travail d'interrompre et troubler les présentes méthodes du commerce intérieur en empêchant les manufacturiers de vendre leurs produits au public par le système de vente par contrat, par l'intermédiaire des marchands de gros et des détaillants.

"Nous sommes d'avis que les meilleurs intérêts du consommateur aussi bien que ceux des sections du commerce ayant pour mission de répondre à ses besoins, seront servis par le maintien de cet usage commercial.

"Qu'il soit résolu, que nous nous engageons à soutenir l'Association des Marchands-Détaillants du Canada par tous les moyens en notre pouvoir dans ses efforts pour obtenir la nomination d'une Commission du Commerce Intérieur et pour démontrer au public et au parlement combien sont impropres les méthodes du Département du Travail en rapport avec la législation concernant le coût élevé de la vie, étant entendu que les mar-

chands-détaillants devront se consulter, quand nécessaire, avec le comité conjoint établi à Ottawa."

M. E.-F.-B. Johnston, C.R., agissant comme conseiller pour les marchands-détaillants expliqua à l'assemblée que, dans son opinion, le présent ordre en conseil n'empêche pas le manufacturier de placer un prix sur les marchandises dont il dispose pour le marchand de gros, le marchand-détaillant ou le consommateur.

"Le manufacturier a le droit de manufacturer des marchandises" dit M. Johnston. "La loi l'empêcherait de placer des prix trop élevés sur ses articles, autrement les gens ne les achèteraient pas. Le meilleur moyen de faire la preuve de l'opinion légale du Département du Travail serait d'intenter des poursuites contre le manufacturier ou le marchand de gros pour violation de la nouvelle mesure. Si tout le commerce du Canada était désorganisé par l'opinion d'un homme, la cause pourrait être finalement portée devant la Cour Suprême."

M. Johnston ajouta que la marchandise se vendait sous le système de contrat au Canada depuis les quarante dernières années.

"Beaucoup ont la conviction, et cette conviction s'affirme de plus en plus, qu'il y a soit un défaut d'attention intelligente, soit une puissante influence secrète mal intentionnée, à l'oeuvre auprès des corps gouvernementaux du pays contre l'établissement d'une Commission du Commerce Intérieur," dit M. Horace Chevrier, de Winnipeg, président de l'Association des Marchands-Détaillants.

"La véritable condition du commerce intérieur du Canada ne sera jamais connue du public tant qu'elle ne sera pas analysée et établie par une commission convenablement constituée, indépendante des influences politiques ou de parti, et similaire à notre commission des Chemins de fer. Tout le monde au Canada reconnaît à présent que les Commissaires des Chemins de fer du Dominion ont protégé les expéditeurs et le public

LA QUALITE
est la seule raison
de l'immense succès
du

TABAC
STAG
A CHIQUER

Profitez de sa
POPULARITE
pour augmenter
vos ventes

en général contre les abus patents qui autrefois existaient en faveur des plus gros intérêts et qui furent si préjudiciables aux plus petits.

“On estime qu'environ dix pour cent des dépenses ordinaires d'un homme sont pour son transport. On estime également, qu'environ quarante pour cent des dépenses ordinaires d'un homme sont attribuées à son entretien alimentaire, la balance servant au loyer, à l'habillement et aux autres nécessités. Si une Commission des chemins de fer est le meilleur moyen de protéger le consommateur pour 10 pour 100 de ses dépenses, il ne serait que juste et raisonnable qu'il soit protégé contre des prix excessifs, pour la plus grande proportion de ses dépenses d'entretien.

“Nous pensons que certaines influences sont opposées à l'appointement d'une telle commission et que cette influence est à l'oeuvre pour détourner le gouvernement de cette institution. Nous croyons que sous le couvert d'une enquête sur le coût élevé de la vie, faite par le Département du Travail, on influence le public et on cherche à lui faire croire que certaines classes de manufacturiers, de marchands de gros, et de détaillants se sont entendues pour voler le public et que c'est là la cause de la hausse des produits alimentaires. Le consommateur veut savoir si le marchand de gros et le détaillant sont une plaie ou une nécessité publique.

“La lumière ne peut se faire et des réformes heureuses ne peuvent se produire que si les corps commerciaux s'unissent plus étroitement qu'ils ne le sont, s'ils s'organisent pour lutter contre le discrédit dont on essaya de les étouffer et pour obtenir du gouvernement une administration intelligente et soigneuse des affaires du pays.”

M. Hugh Blain, président du Comité de Transport de la Chambre de Commerce de Toronto, présidait l'assemblée.

NOUVELLES DIVERSES DE LA PROVINCE

M. W.-H. Dunn, de W.-H. Dunn & Co., Montréal, était la semaine passée à Toronto.

M. H.-D. Marshall, agent à commission, Ottawa, était récemment à Montréal pour affaires.

M. O.-A. Dame a ouvert un nouveau magasin d'épicerie au No 171 de la rue Lafontaine, Maisonneuve.

M. R.-G. Lind, agent d'épicerie, Toronto, est attendu à Montréal pour un voyage d'affaires.

M. Boulais, de Boulais frères, de Saint-Jean (Qué.), était ces jours-ci en visite d'affaires, à Montréal.

M. S.-W. Ewing, de S.-H. Ewing & Sons, marchands d'épices à Montréal, était dernièrement à Ottawa pour affaires.

M. A. McKergow de A.-A. Ayer & Co., Montréal, est à Hot Springs, Arkansas, pour quelques vacances.

M. A.-A. Ayer, président de A.-A. Ayer & Co., de Montréal, prend en ce moment un repos dans le Sud.

M. C. Dubuc a acheté le commerce de J. Bussièrès, 309 rue Saint-Antoine, Montréal et tiendra à l'avenir, ce magasin d'épicerie.

M. R.-L. Innes, président de la Dominion Cannery, Ltd, est venu à Montréal pour un court voyage d'affaires.

M. J. Bussièrès, précédemment 305 rue Saint-Antoine, Montréal, s'est installé au no 756 de la rue Dorchester ouest, où il continuera à tenir un commerce d'épicerie.

M. A. Lizotte, de Lizotte et frères, épiciers, Montréal, s'est rendu acquéreur de l'épicerie de J. D. Austigny & Co, 152 rue Mentana, M. Lizotte continuera à faire marcher l'autre magasin de la société Lizotte, au no 726 de la rue Logan.

M. S.-J. Wilson, président de l'Association des Pêcheries Canadiennes, après une visite à Toronto, a passé à Montréal en route pour Halifax.

M. Armand Chaput, de L. Chaput, fils & Co, marchands de gros à Montréal, ne dissimule pas son opinion que c'est dans une production intensive tant industrielle qu'agricole, qu'on trouvera le véritable remède au coût élevé de la vie.

M. Powers et M. Hazen, Shanghai, représentants de J.-C. Whitney Co de Chicago, marchands de thé et importateurs, ont pris leurs commandes d'importation à Montréal et à Québec.

M. S.-T. Nishimura, de Furuya, Nishimura Co., importateurs de thé du Japon, Montréal, est arrivé dernièrement de Yokohama et s'est occupé d'affaires d'importation. Il fut reçu à Montréal par M. W.-H. Halford, gérant de la maison à Montréal et dans l'Est canadien.

M. W. Tuska, représentant Brandenstein & Co, marchands de thé, Shanghai et Hankow, Chine, de passage à Montréal a traité des affaires de thé vert de Chine.

Récemment, à une assemblée de la Canadian Credit Men's Trust Association, tenue à l'hôtel Freeman, Montréal, M. Zéphirin Hébert, président de Hudon-Hébert & Cie, fit une très intéressante conférence sur “Le Crédit et la Coopération.”

La Chambre de Commerce de Sorel a procédé la semaine passée, à l'élection de son bureau de direction pour l'année 1917.

On été élus: M. Alfred Beauchemin, réélu président; M. H.-H. Sheppard, réélu, vice-président; secrétaire-trésorier, M. L.-P. Tremblay, réélu; sont nommés directeurs; MM. C.-O. Paradis, A.-C. Trempe, Adélaré Lanctôt, J.-B. Gagné, réélus; W.-H. Finlay, W.-S. Jackson, A.-G. Coursol, J.-N.-A. Leclair, Dr Aimé Chartier et J.-Edmond Beaubien, nouveaux directeurs.

Les manufactures de fromage de Putnam et Thamesford, Ont., ont été absorbées par la Borden Milk Co., A l'avenir, ces usines serviront de stations de ravitaillement et le lait sera dirigé sur Ingersoll.

Documents et Informations

LES VENTES FRAUDULEUSES DE SIROP D'ÉRABLE

Par le dernier rapport des inspecteurs du Département du Revenu de l'Intérieur en ce qui concerne le sirop d'érable, on apprend que sur 209 échantillons achetés comme sirop d'érable, 41 étaient falsifiés, en ce sens qu'ils représentaient un mélange de sirop de sucre de canne avec du sirop d'érable, tout en étant vendus comme sirop d'érable.

Dans la plupart de ces cas de ventes frauduleuses, l'étiquette du manufacturier indique distinctement que l'article est du sirop d'érable. Il n'y a pas d'excuse pour ceux qui offrent des mélanges comme pur sirop d'érable. L'article peut être un aliment désirable et nourrissant, mais il devrait être placé sur le marché de façon à ce que le public soit informé de son caractère.

Il est à noter que la plupart des échantillons achetés dans les localités où le sirop d'érable est reconnu comme une industrie de ferme bien établie, comme dans le Nouveau-Brunswick et le Québec, ces échantillons sont naturels, et il ne fait pas de doute que c'est un véritable tort fait à ces provinces quand les marchés offerts par les provinces de l'ouest et les grandes villes sont approvisionnés d'imitations de sirop d'érable donnés comme article pur et véritable.

En examinant le détail de ce rapport nous remarquons que le district de l'Île du Prince-Edouard détient le record de la vente frauduleuse du sirop d'érable pur. Parmi les manufacturiers fournisseurs de ces sirops adultérés citons: Canada Syrup Exchange, Montréal, avec un produit étiqueté: "Maple Syrup", Gardiner Co., Toronto, avec un produit étiqueté: "Pure M. Syrup", Maple Ltd, Toronto, avec un produit étiqueté: "Maple Syrup", Maple Exchange, Montréal, avec un produit étiqueté: "Maple Syrup", Sugar and Cannery Ltd, Montréal, avec un produit étiqueté "Maple Syrup."

Dans le district de la province du Québec, il n'est relevé que deux ventes frauduleuses de soi-disant sirop d'érable.

LA POUDRE A PATE

Dans un récent rapport du Laboratoire du Département du Revenu de l'Intérieur, M. A. McGill, analyste en chef du gouvernement parle de la nécessité d'établir un étalon, une proportion donnée du gaz actif contenu dans les poudres à pâtes, et tout article qui n'aurait pas au moins cette proportion serait tenu pour illégal.

Il est évident que la poudre à pâte productrice de gaz est un des caractères les plus importants du pain. Un article qui a été fait de façon tellement mauvaise, ou qui s'est détérioré pour avoir été gardé trop longtemps et se trouve incapable de produire un volume raisonnable de gaz, est nécessairement désappointant pour celui qui s'adonne à la cuisson et en deça d'une

limite fixée à être définie légalement, devrait être considéré comme frauduleux.

La poudre à pâte qui est généralement considérée comme normale est supposée produire 12 à 13 pour cent de gaz, lorsqu'elle est fraîchement faite.

La nature d'un mélange de bicarbonate de soude avec une substance acide est telle qu'une action intermédiaire graduelle des constituants se produit à la longue; et à moins que l'article ne soit conservé sec et froid, cette action peut être rapide et avoir pour résultat la perte d'une somme si considérable de gaz que l'article se trouve dépourvu de valeur pour les fins de cuisson.

L'opinion générale est que 10 pour 100 de gaz utile est une limite raisonnable au-dessous de laquelle la poudre à pâte devrait être considérée comme illégale.

L'analyste du gouvernement estime que les manufacturiers de poudre à pâte devraient être obligés de spécifier sur l'étiquette, le composé d'acide employé, car le consommateur a droit à cette information aussi bien que le médecin. Beaucoup de médecins sont d'avis que l'usage continué d'un est d'un effet dangereux sur la santé. De fait, un rapport du Département d'agriculture à Washington corroboré par le bulletin no 30 du Département du Revenu de l'Intérieur d'Ottawa, page 6, établit que "les composés d'aluminium, lorsque ajoutés aux aliments sous forme de poudres à pâte, provoquent ordinairement la catharsie. Cette action des poudres à pâte d'aluminium est due au sulfate de sodium qui provient de la réaction."

L'addition d'albumine à la poudre à pâte augmente évidemment sa valeur et comme l'albumine est en elle-même un produit alimentaire désirable, on ne saurait défendre son addition aux poudres à pâte.

L'emploi de la teinture jaune pour simuler le jaune d'oeuf n'a pour objet que de tromper l'acheteur en lui faisant croire qu'il y a des oeufs dans l'article présenté. Le gouvernement d'Australie a très justement fait une loi à ce sujet et au Canada, il devrait y avoir également une loi défendant la coloration artificielle d'une poudre soi-disant d'oeufs.

Il est à espérer qu'il sera établi légalement avant longtemps, sous les auspices de la Loi d'Adultération, un étalon pour la poudre à pâte, afin de préserver les intérêts à la fois du consommateur, de l'industriel loyal et du marchand honnête.

LE RIZ CHEZ LAPORTE, MARTIN LTÉE

Les prix du riz sont très fermes et l'on peut s'attendre à une nouvelle hausse à brève échéance. Nous conseillons donc aux commerçants de profiter des avantages que leur offre la maison Laporte, Martin Ltée, de Montréal, pour faire maintenant leurs provisions de cet article aujourd'hui très en demande. La maison Laporte, Martin Ltée a acheté de grandes quantités de riz avant la hausse et fait bénéficier sa clientèle de sa prévoyance.

Le destructeur de mouches non vénéneux

Sans danger, Hygiénique, Sûr

Attrape 50,000,000 de mouches
chaque année



Tanglefoot

PAS DE THE ADULTERE AU CANADA

Un bulletin du Département du Revenu de l'Intérieur, d'Ottawa, relatif au thé vendu au Canada fait rapport de l'examen de 250 échantillons représentant l'article vendu au pays par le commerce du détail.

Aucune action n'a été prise jusqu'à ce jour en ce qui concerne le thé, par le Département du Revenu de l'Intérieur et nul étalon de vente du thé n'a été légalement fixé en vertu de la loi d'adultération qui prévoit cependant que "le gouvernement en conseil devra, de temps en temps, établir des étalons de qualité et fixer les limites de variabilité permise dans tout article d'alimentation."

Un Ordre en Conseil daté du 11 septembre 1894, publié par le Département des Douanes, contient les règlements suivants en ce qui concerne le thé :

"Sera considéré comme adultéré le thé qui contient des feuilles autres que celles de la plante de thé; ou des feuilles préalablement infusées ou des feuilles de qualité inférieure à un degré tel que cela réduise le montant d'extrait ou de substance solubles dans l'eau chaude à moins de trente pour cent, ou que cela amène la proportion de cendre soluble dans l'eau chaude à être moindre que deux et trois quarts pour cent; ou tout mélange de produits chimiques ou autres substances délétères, ou toute matière minérale d'un montant tel que la quantité de cendre excéderait huit pour cent calculée sur l'échantillon séché à 100 degrés C."

Les inspections systématiques faites depuis 1891 dans le domaine du thé au Canada, par les autorités gouvernementales n'ont pas donné lieu à sanctions et la chose tend à démontrer qu'il n'y a réellement pas de thé adultéré vendu par le commerce de détail au Dominion.

UNE CAUSE DES PRIX ELEVES

Une cause des hauts prix est mise en évidence par le fait suivant rapporté par le "Weekly Ontario", de Belleville. Il paraît qu'une pêche de poisson blanc fut faite récemment à Bath, à quelques quarante milles de Belleville. De Bath ce poisson fut expédié à Kingston, de là il traversa le lac jusqu'au Cap Vincent où il fut réexpédié à Toronto. De Toronto il revint finalement à Belleville pour répondre à la commande d'un marchand local. Ce malheureux poisson avait fait un trajet de 400 milles pour atteindre sa destination finale sise à 40 milles seulement de son lieu d'origine. Cela coûte de l'argent pour voyager, même pour le poisson!

Il n'est rien d'étonnant, dans de telles conditions que certains poissons qui rapportent 7 cents la livre au pêcheur coûtent au consommateur de 17 à 18 cents. Nous avons là une des raisons des prix élevés: une défectuosité et du gaspillage dans le système de distribution. Sachons y remédier.

LE TRANSPORT DES MARCHANDISES

L'honorable Jos.-Ed. Caron, ministre de l'Agriculture, après avoir communiqué avec Sir Henry Lumley Drayton, président de la Commission des Chemins de Fer du Dominion, a obtenu l'assurance que des instructions avaient été données aux chemins de fer à l'effet de transporter, le plus rapidement possible, les grains de semence et le matériel agricole nécessaires à la culture.

Il invite toutes les associations agricoles, les marchands et toutes autres personnes ayant donné des commandes de grains ou de grainés, qui ne reçoivent pas leurs marchandises, à lui écrire et lui faire part de la date de la commande, du jour où la marchandise a été expédiée, du numéro du char et de l'endroit où il est actuellement, de la station d'expédition et de destination.

Il attirera immédiatement l'attention de la Commission des chemins de fer sur tout retard qui lui sera signalé.

LA VALEUR DES FERMES

Pour la totalité du Canada, la valeur moyenne des fermes consacrées à l'agriculture, améliorées ou non, y compris les maisons d'habitation et bâtiments d'exploitation, étables, granges, etc., est approximativement de \$41 l'acre au lieu de \$40 l'an dernier. Par provinces, la valeur moyenne s'établit ainsi: Ile du Prince-Edouard, \$39; Nouvelle-Ecosse, \$33.6; Nouveau-Brunswick, \$29.4; Québec, \$52; Ontario, \$52.5; Manitoba, \$32; Saskatchewan, \$23; Alberta, \$22; Colombie Britannique, \$118.5. Quant à cette dernière province, sa moyenne élevée est due à ses vergers et plantations d'arbres fruitiers.

LA VALEUR DES BESTIAUX ET DE LA LAINE

La valeur moyenne des chevaux au Canada est à peu près la même que l'année dernière, mais les vaches laitières et autres bêtes à cornes, les moutons et les porcs ont sensiblement augmenté. Leur prix actuel est le plus élevé qui ait été constaté depuis 1909, début de nos statistiques. Les chevaux de trois ans et au-dessus valent, moyenne pour tout le Canada, \$159 au lieu de \$160 en 1915; les vaches laitières valent \$70 au lieu de \$62; les bêtes à cornes entre un an et trois ans, valent \$43 au lieu de \$38; les moutons valent \$10.48 au lieu de \$7.96, et les porcs \$11.98 par 100 livres, poids vif, au lieu de \$8.58. La laine établit un record à 37 cents la livre non lavée et 50 cents la livre, lavée. En nous basant sur le nombre des animaux vivants, tel qu'évalué en juin dernier, et de leur valeur, telle qu'elle résulte des rapports présentement compilés, la valeur totale des animaux de ferme du Canada peut être estimée à \$798,544,000 au lieu de \$746,246,000 en 1915, laquelle valeur se décompose ainsi: chevaux, \$374,831,000 au lieu de \$370,378,000 en 1915; vaches laitières, \$181,813,000 au lieu de \$164,224,000; autres bêtes à cornes, \$170,254,000 au lieu de \$151,477,000; moutons, \$20,588,000 au lieu de \$16,225,000, et porcs, \$51,058,000 au lieu de \$43,942,000.

LES CAUSES D'UNE CRISE ECONOMIQUE

L'histoire des vingt dernières années nous démontre qu'à mesure que l'activité industrielle augmente, la demande de la main-d'oeuvre étant supérieure à l'offre il en résulte une hausse de salaires ayant pour conséquence une augmentation générale de la capacité d'achat des ouvriers et employés. Ainsi les marchandises sont enlevées aussitôt que produites, ce qui sert à maintenir l'activité des affaires et la hausse des prix. Après un certain temps, la hausse des prix devient tellement accentuée que les salaires descendent au-des-

sous du niveau du coût de la vie, la demande diminue, une surproduction commence à se manifester et finalement les commerçants détaillants voient s'accumuler des stocks de marchandises dont ils éprouvent de la difficulté à se débarrasser.

Les détaillants commencent alors à suspendre graduellement leurs achats aux commerçants en gros et aux manufacturiers, il en résulte en fin de compte un ralentissement de l'activité économique aboutissant à une dépression. Alors se développe une véritable panique si les conditions sont tellement défavorables qu'elles empêchent la liquidation.

Le cycle est alors complet et la prospérité industrielle a elle-même amené son propre arrêt ou sa propre destruction.

ENCORE UN COUP PORTE AUX TIMBRES DE COMMERCE

La compagnie Fisher qui possède et fait marcher cinquante magasins dans la ville de Cleveland, a discontinué l'usage des timbres de commerce. La raison donnée est que ces timbres-primés sont en contradiction avec la politique de la compagnie de fixer le plus bas prix possible pour les articles de première nécessité.

C'est une voix inattendue qui vient de gravir le choeur de plaintes contre les maux provoqués par les timbres de commerce. Au Canada, les timbres verts sont illégaux. En dépit de ce fait, il y a des agences à l'oeuvre pour répandre des "schemes" de nature similaire. C'est ainsi qu'opère le "Railway Script" avec son annonce alléchante de "Voyage pour rien." Et même n'y eut-il rien d'illégal en cela, de tels "schemes" vous prendraient votre argent sans rien vous donner en retour. L'exemple fourni ci-dessus est d'une autorité suffisante pour démontrer que le timbre vert n'apporte pas d'affaires.

LE COUT D'UN EMBALLAGE DEFECTUEUX

Le marché de Glasgow en particulier permet d'observer d'une manière tangible les hauts prix que retire un marchand des fruits de première qualité. Un expéditeur d'Ontario, entre autres, est en grande estime parmi les acheteurs, qui recherchent activement ses produits et les paient un haut prix. En octobre dernier, ce producteur a vendu ses pommes Kings No 1 de 57s. à 61s., tandis que les pommes de cette espèce, dont l'emballage était moins favorablement connu, n'étaient vendues que 50s. à quantité égale. Le mois dernier, à la vente de ses expéditions "ex SS. Scotian", ses Baldwins No 1 lui ont rapporté de 38s. à 39s. et ses No 2 de 31s. à 35s., alors que d'autres producteurs n'ont retiré que de 30s. à 31s. de leur No 1, et 27s. 6d. de leur No 2.

Il est donc évident que les expéditeurs canadiens gagneraient beaucoup en adoptant plus généralement les méthodes de sélection, de gradation et d'emballage qui ont valu une telle réputation au producteur que l'on vient de mentionner.

L'embargo anglais sur le thé a déjà affecté le commerce du thé. Les chiffres officiels de l'exportation japonaise pour les cinq mois derniers se sont élevés à 32.398.593 livres, soit une perte de 758.115 livres en comparaison avec la période similaire de l'an passé.

NOTES ECONOMIQUES

En Angleterre, comme au Canada, il y a hausse de prix des denrées alimentaires. Les constatations faites à ce sujet par le président du Carlton Hotel de Londres, M. William Harris, donnent les pourcentages d'augmentation qui suivent :

Viande, 28 pour cent; volaille, 19 pour cent; gibier, 9½ pour cent; poisson, 31 pour cent; jambon et lard, 23 pour cent; oeufs, 68½ pour cent; beurre, 28 pour cent; fromage, 42 pour cent; légumes, 7½ pour cent; pommes de terre, 6½ pour cent; fruits, 6 pour cent; lait, 42 pour cent; crème, 28 pour cent; thé, 49 pour cent; conserves et confitures, 24 pour cent; épicerie, 38 pour cent; glace, 65 pour cent; charbon, 42 pour cent; divers, 14 pour cent.

• • •

Un défaut de notre industrie et de notre commerce et que parfois, leurs destinées sont placées entre des mains inexpertes. Le public d'ailleurs commence à s'en rendre compte et à agir en conséquence.

Si l'on nous invitait à souscrire à des actions d'une Société métallurgique administrée par un professeur d'histoire, aidé d'un statisticien émérite, nous réserverions nos capitaux.

Imaginons une compagnie de chemins de fer traversant une crise de transports et s'adressant, pour solutionner son cas, à un littérateur spirituel, achèterions-nous ses titres?

On viendrait nous dire encore: il se fonde une grosse affaire commerciale, elle a pour but de fournir des comestibles et des denrées à plusieurs millions d'hommes, c'est un avocat qui la conduit; il n'est pas de la partie, mais c'est un travailleur, soyez sûr qu'il sy mettra. Comme épargnants, nous resterions froids.

• • •

Quel que soit le résultat de la guerre, le port de Constantinople jouira, à la paix signée, d'un développement considérable. Il est question de construire un nouveau port au sud de la ville, près de la mer de Marmara, entre Yesikul et Kumpaku et des compagnies de navigation américaine ont décidé d'établir des lignes directes de transport entre Constantinople et New-York.

• • •

Le Canada occupe le troisième rang dans la production totale du gypse. Le prix de la tonne qui y était en 1910, de \$0.99, a atteint \$1.23 en 1913.

Le gypse, sulfate de chaux hydraté, s'emploie pour la fabrication du ciment. Au total, on compte plus de 22 grandes exploitations de gypse dans le Canada.

• • •

Le travail le plus sain et le plus avantageux, ne l'oublions pas, est celui qui rentre dans l'une de ces trois grandes catégories de travaux: agriculture, industrie, commerce. Eux seuls peuvent offrir à la généralité des citoyens, sans exiger pour cela des aptitudes extraordinaires, la rémunération progressive des qualités d'initiative qui caractérisent la population canadienne.

• • •

C'est le voyageur de commerce qui a été l'un des principaux artisans de l'essor industriel de l'Allemagne, nos manufacturiers ne devraient pas l'oublier, et prendre ce même médium pour aller de l'avant et étendre le cercle de leurs affaires et par le fait, leur production.

LA PRATIQUE COMMERCIALE

Le Grand Souci du Marchand devrait être la question des Bons Crédits.

Une sérieuse attention au moment des transactions devrait écarter de nos livres le nom des mauvais clients.

Cette attention cependant ne préviendra pas les pertes qui proviennent de comptes jugés bons, et bons en effet au début et qui deviennent mauvais après avoir été entrés dans les livres.

La question du crédit exige une éternelle vigilance.

Le point principal à garder en esprit est que les débiteurs sont toujours plus favorablement disposés à payer une facture quand la transaction est encore fraîche à leur mémoire. Lorsqu'ils ont employé depuis longtemps le matériel objet de la facture, en opérer le règlement leur semble donner de l'argent pour un cheval mort. Plus un compte devient vieux, plus il est difficile à recouvrer, et l'homme de crédit prévoyant s'efforcera en conséquence de ne pas laisser prendre de l'âge aux factures dues. Le meilleur système à employer est de consacrer chaque jour quelques minutes de son temps à passer en revue les comptes dus.

Des cartes donnant l'histoire complète de chaque transaction forment une analyse précieuse de tous les comptes débiteurs. C'est en analysant cette "analyse" et en la faisant fréquemment et régulièrement qu'on peut obtenir les meilleurs résultats. Une comparaison des différentes raisons de non-paiement ouvre souvent la voie à des efforts de collection spéciale. Il faut donc pour faire de bons encaissements de comptes en faire une étude intelligente et se soumettre à un effort continu.

La question de surveillance des crédits est peut-être la tâche la moins attrayante, mais ceux qui gardent leurs livres exempts de mauvais comptes sont ceux qui considèrent ce travail comme un des plus importants qu'ils aient à accomplir.

La plupart des marchands attentifs à la question du crédit dans leur magasin ont plus de satisfaction à collecter un ancien compte qu'à faire une nouvelle vente. Ils se rendent compte que dans ses résultats palpables, une telle collection signifie autant pour les affaires qu'une commande du même montant.

En considérant les différentes manières d'assurer le paiement des comptes quand ils tombent dus, l'effet psychologique de s'attendre à ce que les comptes soient payés à échéance ne devrait pas être perdu de vue.

Lorsque le compte a été fermé au moyen d'un billet, il n'y a pas de raison pour que ce billet ne soit pas détenu par le même procédé qu'un banquier. Ce dernier envoie un avis au souscripteur peut-être une semaine ou dix jours avant l'échéance.

Et même si des arrangements ont déjà été faits pour renouveler tout le billet ou une partie du billet, l'avis suit son cours comme si de rien n'était. D'après le libellé de cet avis, il n'y a absolument rien qui indique que le banquier ne s'attend pas au paiement complet du billet.

Quand le marchand-détaillant n'envoie pas d'avis et attend jusqu'après l'échéance du billet pour faire un effort afin d'encaisser, il n'est pas surprenant que le client se fasse l'idée qu'on ne s'attendait pas à son paiement. Les gens qui empruntent à la banque ne manquent pas de donner des explications avant la da-

te d'échéance s'ils se sentent incapables de rencontrer leurs obligations. Les mêmes personnes ne croient pas avoir les mêmes obligations quand elles empruntent au marchand. Une bonne partie de ce sentiment, ou plutôt du manque de sentiment de probité est dû au défaut d'attention du marchand dans la négociation de ses billets à recevoir. Ses propres méthodes insouciantes appellent des méthodes insouciantes de la part du client.

Lorsque la situation financière du client change soudainement, après que la vente est faite et avant que le paiement soit dû, il est difficile d'en obtenir de l'argent. Quelquefois le changement s'opère sans qu'il y ait des symptômes qui le fassent prévoir. Le plus souvent, néanmoins, il y a des signes qui indiquent d'où souffle le vent. Les hommes de crédit attribuent ordinairement le fait de réclamations injustifiées pour remise ou déduction à l'incapacité dans laquelle se trouve le débiteur de payer ou à son défaut de vouloir payer. Il est une chose bien certaine d'ailleurs, c'est que tout le monde préfère cacher son embarras financier temporairement quoiqu'il en puisse advenir. Lorsque des gens honnêtes deviennent malhonnêtes, ils ne songent pas à le crier sur les toits; ils s'efforcent de trouver des excuses pour donner une apparence de justification à leur non-paiement.

Quand un homme, précédemment raisonnable dans ses règlements devient arbitraire dans ses réclamations de diminutions pour des raisons futiles, il offre une moins grande surface de crédit. Naturellement cela peut ne pas être permanent, mais il est nécessaire d'apporter une attention toute spéciale à de tels comptes.

Cela paye de veiller étroitement aux changements dans la valeur des risques moraux. Communément on continue à accorder du crédit sur la force des opinions formées lorsque le compte du client fut primitivement ouvert. De fait, la meilleure indication de la bonne volonté d'un homme à payer est la façon dont il a rencontré ses précédentes échéances. Il ne s'ensuit pas que ce fait soit en lui-même une sauvegarde pour l'avenir.

A proprement parler, chaque nouvelle transaction ayant un risque moral devrait être considérée selon ses propres mérites. Il ne faut pas toujours accorder une confiance illimitée sur la foi d'antécédents; sans doute cela peut guider le jugement, mais il ne faut y accorder trop de poids.

Certains hommes de crédit déclarent que tous les mauvais comptes sont recouvrables, qu'il n'existe pas de comptes qui soient tout à fait sans espoir. Cette théorie est basée sur le raisonnement qu'il y a au moins une manière soit de convaincre soit de forcer tout homme dans son esprit droit, de faire une chose correctement.

D'autres autorités n'ont pas de telles prétentions dans leurs assertions, mais toutes reconnaissent que le succès dans le recouvrement des mauvais comptes ne peut se faire qu'à l'aide d'une étude sérieuse de la nature humaine.

Se former une opinion exacte du caractère, des habitudes, des dispositions d'un client par correspondance

est chose presque impossible, même pour les gens qui n'ont rien d'autre à faire. L'étude intelligente de la nature humaine exige un contact personnel entre le sujet et l'observateur.

C'est pourquoi, le marchand-détaillant qui est presque toujours personnellement en rapport avec son client, a tout avantage de conduire à bien cette étude. S'il en a le temps, il peut apprendre avec moins de difficulté qu'un étranger, les arguments qui font le plus d'effet sur le débiteur.

La grande difficulté demeure que la plupart des commerçants-détaillants n'ont pas un magasin assez important pour affecter un homme spécialement pour s'occuper des crédits et des collections. En règle générale, ce travail n'est fait que lorsqu'il n'y a rien d'autre à faire. On conçoit dès lors que le chapitre collection soit négligé, surtout lorsqu'il s'agit de comptes difficiles à encaisser. Il faut beaucoup de décision et d'énergie pour tenter le recouvrement d'un compte dont l'apparence ne laisse que peu d'espoir. Cela prend beaucoup de temps. En outre, ce travail n'est pas considéré comme plaisant et il est rarement préféré par le marchand qui suit la ligne de la moindre résistance et passe la grande partie de son temps à faire des ventes. D'un côté ou d'un autre, cela semble être plus profitable. Il y a aussi à considérer le fait qu'une vente n'est qu'une perte tant que la facture n'est pas payée.

C'est en grande partie le défaut d'application apporté par le marchand-détaillant aux avantages naturels qu'il possède dans la collection des comptes mauvais, qui donne à l'association de collection son opportunité.

Le véritable travail des agents de collection est de faire de suite et avec persistance les choses qui sont à la portée du créancier lui-même ou de son avocat. On voit donc qu'avec un peu de bonne volonté et de persévérance, chaque détaillant peut tenir ses comptes de crédit de manière à éviter les mauvaises dettes, il suffit pour cela d'un peu de méthode et surtout de régularité dans les écritures.

NOTES ECONOMIQUES

(Suite)

Il ne faut pas oublier que dans le monde entier, il n'est pas un pays qui prendra prétexte de la situation nouvelle née de la guerre pour opérer la révision de ses tarifs douaniers. Il serait bon que le Canada y songe avant que le moment soit venu de prendre une décision à ce sujet.

Les exportations de coton manufacturé d'Angleterre en Amérique du Sud et Amérique centrale se sont élevées, pour les 12 mois finissant en novembre 1916 à 475 millions de "yards".

Les compagnies de chemins de fer américaines ont dépensé environ 400 millions de dollars pour leur matériel roulant.

En 1916, la Grande-Bretagne a construit 412 bateaux d'un tonnage total de 582.305; les Etats-Unis 178 bateaux pour un tonnage de 554.813.

La production de l'or, au Transvaal a donné en 1916, 9.295.538 onces pour 39.484.934 livres sterling.

Le 30 juin 1914, la marine marchande américaine

comptait 2,405 navires d'un tonnage total de 1,076,152 tonnes et le 30 juin 1916, 3.135 navires de 2,194.470 tonnes.

La production mondiale du pétrole en 1915, a été de 426.892,683 gallons. Près de 66 pour 100 de cette quantité était fournie par les Etats-Unis.

Le Japon profite de la guerre; le seul arsenal de Tokio a réalisé, en 1915-1916, des bénéfices nets de dix millions de yen. Les compagnies japonaises de navigation ont enregistré des bénéfices énormes; la Nippon Yesen a réalisé pendant le premier semestre 1916, un bénéfice net de 30 millions de yen. Une autre compagnie de navigation a distribué un dividende de 630 pour cent.

Les compagnies anglaises de chemins de fer, qui employaient avant la guerre 11.000 femmes, en occupent maintenant 33.000.

La maison anglaise J.-T. Coats, la plus importante pour la fabrication du fil à coudre, montre dans son bilan de 1915-1916 que, déduction faite de l'amortissement et du montant de l'impôt de 60 pour 100 sur les bénéfices de guerre, les bénéfices nets se sont élevés à 3 millions 387 395 livres sterling, alors que l'année précédente, ils n'avaient été que de 2 millions 598.966 livres. Cet accroissement de bénéfice est dû à la hausse des prix du fil à coudre, dépassant de beaucoup l'augmentation du coût de la production.

Un rapport de Galt, Ont., établit qu'un fermier de cette localité a apporté récemment en ville un chargement de 24 sacs de pommes de terre pour lesquels il reçut \$102. Il y a deux ans ce même fermier vendit 49 sacs à la ville et n'en reçut que \$24.50. On peut dire que nous sommes à l'âge d'or du fermier.

Selon les statistiques du gouvernement, il y a un million et demi de boisseaux de patates et plus pour les besoins de la consommation ménagère et les fins de semence. Il n'y a donc pas de justifications pour les prix chargés même ceux actuels. Nous avons toutes les sympathies pour le fermier, mais on ne saurait admettre qu'il abuse de la situation au détriment du consommateur et c'est lui, cependant, qui, incontestablement a profité ces derniers mois des prix exorbitants des pommes de terre et non le marchand de gros et le détaillant.

CHANCE EXCEPTIONNELLE

Une chance exceptionnelle s'offre à qui veut en profiter de suite.

Une terre à vendre pête à la culture, toute proche des chars du Grand-Nord, à environ 60 milles de Montréal.

Pour plus amples renseignements s'adresser à:

JOSEPH CROSETIERE,

Marchand,

SAINT-JUSTIN,

Comté de Maskinongé,

P. Q.

Le Marché de l'Alimentation

LE MARCHÉ DU GRAIN A MONTREAL

Un véritable sentiment de malaise prévaut dans la situation du blé et le marché est irrégulier avec un ton plus faible et des prix à Winnipeg finalement en déclin de 1c à 2¼c le boisseau et à Chicago, en baissé de 1¼ et de 2½c. Le maïs a aussi fait preuve de faiblesse et les prix enregistrés ont montré un fléchissement de 1½c à 1¾c et les avoines de ¾c à 5⁄8c. Les affaires en grain sur place continuent à être plutôt calmes, la demande étant encore quelque peu limitée et seulement pour des lots de chars pour rencontrer les nécessités actuelles. En conséquence le volume des transactions est petit, mais comme les offres ne furent pas considérables le ton du marché s'est maintenu à peu près et les prix n'ont pas subi de trop grands changements.

Nous cotons les avoines No 2 Canadien-Ouest, 77c à 77½c en lots de chars; les No 3 C.O., 75c à 75½c; les extra No 1 feed, 75c à 75½c; les No 1 feed, 74c à 74½c et les Nos 2 feed de 73c à 73½c le boisseau ex-magasin. Quelques chars de qualités régulières de blé du Manitoba se sont vendus à des meuniers et quelques-uns de blé pour alimentation des animaux, aux marchands de gros.

LE MARCHÉ LOCAL DE LA FARINE

Il n'y a guère de nouveauté à dire sur les conditions du marché de Montréal de la farine, le ton du marché étant régulier avec peu ou pas de changements de prix.

La demande pour farine de blé du printemps pour le compte des marchands d'ici et du dehors continue à être bonne et comme les chemins de fer ont levé l'embargo sur les sucres dans la plupart des points à l'est de Montréal, le trafic est plus important qu'il n'a été ces derniers temps.

On cote les prix suivants:

Premières patentes	\$9.80
Secondes patentes	\$9.30
Fortes à boulanger	\$9.10
le baril en sacs.	

Les affaires en farine de blé d'hiver sont fermes, mais les ventes se font principalement par petits lots pour rencontrer les besoins immédiats et les patentes à 90 pour cent se vendent \$8.50 à \$8.80 le baril en bois et \$4.10 à \$4.25 le sac.

ISSUS DE BLE ET AVOINE ROULEE

Il n'y a pas eu de nouveaux développements dans les conditions du marché pour les issus de blé, les prix pour toutes les lignes étant maintenus fermes par suite des approvisionnements limités pour lesquels il y a encore une demande remarquable, tant pour livraison immédiate que future. Le son se vend de \$36 à \$38, le grue de \$39 à \$40, les middlings de \$41 à \$42, la moulée pure, de \$48 à \$50 et la moulée mélangée à \$45.00 la tonne, sacs compris.

Le ton du marché pour l'avoine roulée demeure régulier avec de bonnes affaires faites de \$3.35 à \$3.45, le sac de 90 livres.

LE FOIN PRESSE

Un sentiment très ferme prévaut dans le marché du foin pressé avec une bonne demande pour les approvisionnements pour le compte domestique. Les ventes se font en lots de chars, foin pressé no 2, de \$13.50 à \$14.00; foin pressé no 3, de \$12 à \$12.50 et foin mélangé de \$11.00 à \$11.50 la tonne ex-voie.

LE MARCHÉ A PROVISION

En sympathie avec la faiblesse récente des marchés pour porcs vivants dans les autres centres canadiens et du fait que les prix à Toronto, mardi étaient de 40c en-dessous par 100 livres, un sentiment plus faible s'est développé dans la situation locale et les prix marquaient un déclin de 25c à 35c les 100 liv. sur les premiers jours de la semaine. A cette réduction, il y avait une bonne demande de la part des packers et des affaires actives ont été faites en lots de choix extra à \$16.25 et en bons choix à \$16.00 les 100 livres, pesées hors chars. Il n'y a pas de

changement appréciable dans les conditions du marché pour les porcs apprêtés, les prix se maintiennent avec de bonnes affaires en animaux fraîchement tués des abattoirs, de \$22.00 à \$22.50 les 100 livres.

De bonnes affaires continuent à s'effectuer dans la plupart des lignes de viandes fumées et séchées, pour l'époque de l'année, et il y a une bonne demande de la part des acheteurs locaux et de la campagne pour petits lots pour répondre aux besoins immédiats. Le ton du marché est ferme et les prix restent sans changement avec des ventes de jambons de 8 à 10 livres à 27c la livre; de jambons de 12 à 14 livres, à 26c et de poids moyens et lourds, à 25c. Quant au bacon pour petit déjeuner, il se vend 28c; le bacon Windsor de choix se vend 31c, et le bacon désossé Windsor se vend 33c la livre.

LES SAINDOUX

Le ton du marché pour le saindoux est très ferme sous l'impulsion d'une bonne demande et les ventes sont actives.

Les prix sont les suivants:

Saindoux pur, en seaux de 20 livres, en bois, la livre	0.24½	0.25
Saindoux pur, en seaux de 20 livres, en ferblanc, la livre	0.24	
Saindoux composé en seaux de 20 livres en bois, la livre	0.23½	
Saindoux composé en seaux de 20 livres, en ferblanc, la livre	0.22½	

Des renseignements reçus par câble nous avisent que le saindoux était très ferme de l'autre côté de l'Océan, marquant une hausse de prix de 3s. avec une bonne demande et des approvisionnements réduits.

LES PRODUITS DE LA CAMPAGNE

Les oeufs

Par suite de l'arrangement de la grève des chemins de fer aux Etats-Unis, un sentiment plus faible s'est développé sur le marché

de Chicago et les prix ont décliné. Il s'en est suivi un ton plus facile sur le marché local et les prix furent de 1 cent plus bas.

De bonnes affaires ont été traitées en oeufs frais canadiens de 38c à 39c la douzaine, et en oeufs américains à 37c la douzaine.

Le Miel

Le ton du marché pour le miel demeure ferme avec une bonne demande; les approvisionnements sont amplement suffisants pour répondre aux besoins immédiats et les ventes se font aux prix suivants:

Miel blanc, en gâteau	0.143/4	0.15
Miel brun en gâteau.	0.113/4	0.12
Blanc extrait	0.12	0.121/2
Brun extrait	0.101/2	0.11
Miel de sarrasin	0.09	0.10

Produits d'érable

La demande pour le sirop d'érable, pour consommation domestique continue à être bonne et les prix demeurent fermes. Le sucre d'érable est rare et se vend par petits lots de 16c à 19c la livre.

Nous cotons les prix comme suit:

Pur sirop d'érable, en boîte de 8 livres.	0.95	0.971/2
Pur sirop d'érable en boîte de 10 livres	1.071/2	1.10
Pur sirop d'érable, en boîte de 13 livres	1.25	1.30
Sirop, choix extra, en boîtes de 13 livres	1.40	1.50
Sucre pur d'érable, en boîte, la livre	0.16	0.17
Sucre pur d'érable, en boîte, la livre	0.13	0.15

LES FEVES

Il continue à y avoir une bonne demande pour les fèves et comme les approvisionnements disponibles sur place ne sont pas très importants, le ton du marché se maintient ferme aux prix augmentés qui sont comme suit:

Fèves canadiennes triées à la main en lots de chars	7.00	7.25
Fèves, 3 liv., triées	6.50	6.75
Fèves, 5 liv., triées	6.25	6.50
Fèves, 6 à 7 liv., triées	0.00	6.00

LES POMMES DE TERRE

Le ton du marché est ferme, aux récents prix en baisse notés. La demande est bonne pour petits lots répondant aux besoins immédiats et les ventes de pommes de terre des Montagnes Vertes se font à \$3.25; de pommes de terre blanches du Québec, à \$3.00, et de pommes de terre rouges du Québec, à \$2.75 le sac de 80 livres, ex-magasin.

LE COMMERCE DES PRODUITS LAITIERS

Le marché du beurre est plutôt calme par suite du fait que la plupart des gros acheteurs ont satisfait à leurs besoins pour l'instant et, en conséquence, la demande est principalement pour petits lots, le sentiment demeurant ferme du fait des faibles approvisionnements.

Nous cotons les prix comme suit:

Beurre de crèmerie supérieur d'automne	0.00	0.43
Beurre de crèmerie fin d'automne,	0.42	0.421/2
Beurre de crèmerie d'hiver	0.41	0.411/2
Beurre de crèmerie inférieur,	0.40	0.401/2
Beurre de ferme supérieur	0.371/2	0.38
Beurre de ferme fin	0.36	0.361/2

Il y a eu quelque demande pour le fromage sur place pour le compte de l'exportation et des ventes de plusieurs petits lots se sont faites à 24c la livre.

VINS DE MACON ET DE SAUMUR

Les vins de Macon et de Saumur commencent à devenir rares sur place et il s'ensuit une hausse qu'il est difficile d'apprécier exactement, des fluctuations se produisant journellement sur de tels articles.

LA PISTACHE

La pistache subit une légère hausse de 1/4c à la livre, ce qui en amène le prix à:
Pistache, suivant grosseur, la livre .0101/2 0.141/2

LES CHAMPIGNONS "HOTEL"

Les champignons "Hôtel" qui faisaient défaut depuis longtemps sur place viennent de réapparaître. Un nouvel arrivage vient en effet de nous atteindre, mais ces champignons qui se vendaient avant la guerre 15c la boîte, sont cotés dans le gros à 45c.

BLE-D'INDE EN CONSERVES

Le blé-d'Inde en conserves, subit une baisse de 5 sous à la douzaine, ce qui met son prix à:
Blé-d'Inde en boîte 2 livres, la douzaine \$1.60

LA CHANDELLE

La bougie stéarique voit son prix monter d'une cent la livre, ce qui donne comme cotation:

Bougie stéarique, 6 chandelles, 16 onces, la livre	0.25	0.26
--	------	------

LA COLLE FRANÇAISE

La colle française marque une augmentation de 5 sous à la livre et se vend à présent 50c la livre.

LA GOMME ARABIQUE

La gomme arabique est en hausse de 5 sous et se vend:
Gomme arabique, la livre . . . 0.50

LE BLEU PARISIEN

Le bleu parisien monte également d'un sou et se vend:
La livre 0.15

BOUGIES PARAFINES

Les bougies parafines sont en hausse de 11/2 sous la livre, ce qui en amène le prix de 10c à 111/2c la livre.

LES TOMATES

Le prix des tomates a subi un réajustement et offre actuellement la cotation suivante:

Boîte de 3 livres, la douzaine	1.80	1.85
--	------	------

LE POISSON

Il y a baisse légère sur le poisson, notamment sur:
Morue marchande, la livre.0.061/2
Filet de morue, la livre . . .0.071/2
Hareng de mer, en baril, la livre.0.051/2

LA BANQUE MOLSONS

Incorporée par Acte du Parlement en 1855

Capital versé \$4,000,000
Fonds de réserve 4,800,000
Siège Social Montréal

A part de ses 96 branches au Canada la Banque Molsons a des agents et des représentants dans la plupart des principales cités des différentes parties du globe, offrant ainsi à ses clients toutes les facilités de transactions dans toutes les contrées du monde.

EDWARD C. PRATT, gérant général.

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1869

Capital autorisé \$5,000,000
Capital versé 2,000,000
Réserves 1,954,843

Notre service de billets circulaires pour les voyageurs "Travellers Cheques" a donné satisfaction à tous nos clients; nous invitons le public à se prévaloir des avantages que nous offrons.

Notre bureau de Paris,

14 RUE AUBER,

est très propice aux voyageurs canadiens qui visitent l'Europe.

Nous effectuons les virements de fonds, les remboursements, les encaissements, les crédits commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et au Canada aux plus bas taux.

Nova Scotia Steel & Coal Co., LIMITED

MANUFACTURIERS

ACIER en BARRES MARCHAND, MACHINERIE à ROUES, TRANSMISSIONS en ACIER COMPRISE POLI, TOLES D'ACIER jusqu'à 48 pcs de large. RAILS en "T" de 12, 18, 28 et 48 lbs à la verge. SOLIDES. BOISIEUX DE CHARS DE CHEMINS DE FER.

GROSSES PIECES DE FORGE, UNE SPECIALITE

Mines de Fer, Wabana, Terrebonne.—Mines Haut Fourneaux, Fours à Réverbère à Sydney Mines, N.-E.—Laminaires, Forges et Ateliers de Finition à New Glasgow, (N.-E.)

Bureau principal : New Glasgow (N.-E.)

SAVOIR FAIRE SES ACHATS EST UN GROS AGENT DE SUCCES DANS LE COMMERCE.

En consultant les annonces qui figurent dans le "PRIX COURANT" vous obtenez les adresses des meilleurs maisons où vous approvisionner au mieux de vos intérêts.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

CAPITAL AUTORISE \$2,000,000
CAPITAL VERSE ET RESERVE (au 31 déc. 1916) 1,700,000
82 Succursales dans les Provinces du Québec, de l'Ontario et du Nouveau Brunswick.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Président: M. H. LAPORTE, de la maison Laporte Martin, limitée, administrateur du Crédit foncier franco-canadien.

Vice-Président: W-F. CARSLY, capitaliste.

Vice-Président: TANCREDE BIENVENU, administrateur Lake of the Woods Milling Co., limited.

M. G-M BOSWORTH, vice-président "Canadian Pacific Railway Co."

L'Hon. ALPHONSE RACINE, conseiller législatif, président de la maison de gros Alphonse Racine limitée.

M. L-J-O BEAUCHEMIN, de la Librairie Beauchemin limitée.

M. M. CHEVALIER, directeur général Crédit foncier franco-canadien.

BUREAU DE CONTROLE

(Commissaires-censeurs)

Président: l'hon. sir ALEXANDRE LACOSTE, C.R., ex-juge en chef de la cour du banc du roi.

Vice-Président: Docteur E-P LACHAPPELLE, administrateur du Crédit foncier franco-canadien.

L'HON. N. PERODEAU, N. P., Ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Québec.

BUREAU PRINCIPAL.

Directeur gérant général: M. TANCREDE BIENVENU; M. M. LAROSE, inspecteur en chef; M.J.-A TURCOT, inspecteur; M. A. THIBAUT, assistant inspecteur; E. LANGLOIS, assistant inspecteur; A. GIROUX, secrétaire, Correspondants à l'Etranger: Etats-Unis: New York, Boston, Buffalo, Chicago, Angleterre, France, Italie.

BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874.

Capital versé \$ 4,000,000
Fonds de Réserve 3,700,000
Total de l'actif 39,000,000

DIRECTEURS :

Messieurs J.-A. Vaillancourt, président;
l'hon. F.-L. Béique, vice-président;
A. Turcotte, E.-H. Lemay, l'hon. J.-M. Wilson, A.-A. Larocque et A.-W. Bonner.

Beaudry Leman, gérant général.

Yvon Lamarre, inspecteur.

SIÈGE SOCIAL: MONTREAL (112 rue St-Jacques)

Bureau Principal: 95 rue St-Jacques

F.-G. Leduc, gérant; P.-A. Lavallée, gérant adjoint.

164 Succursales et Agences au Canada
32 Bureaux de Quartiers.

Tout dépôt D'UN DOLLAR ou plus ouvre un compte à la Banque sur lequel est payé deux fois par année un intérêt au taux de 3% l'an.

La Banque émet des LETTRES DE CREDIT CIRCULAIRES et MANDATS pour les voyageurs, ouvre des CREDITS COMMERCIAUX, achète des traites sur les pays étrangers, vend des chèques et fait des PAIEMENTS TELEGRAPHIQUES sur les principales villes du monde; prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux de change.

FINANCES

LA NOTE AMERICAINE

Deuxième année.

Le 21 mars 1917.

Le volume des affaires se maintient au-dessus de la normale, pour la troisième fois en suivant on a fait aujourd'hui plus d'un million d'actions. Le public enfin reprend intérêt et s'engage à la hausse. Du moins les petits achats qui tombent en pluie sur le parquet de la Bourse en donnent-ils une très nette indication.

Le marché présente tous les symptômes de la hausse prolongée: activité spéculative trépidante qui grandit et se généralise, optimisme que justifie la situation chaque jour meilleure et enfin ces rumeurs alarmantes qui surgissent de temps à autre et font impression momentanée sur la clientèle dont la nervosité est extrême. C'est ainsi qu'en pleine hausse, au sommet de la courbe décrite par les valeurs durant la journée, deux rumeurs ont provoqué une descente légère. D'abord on a dit que la Turquie va demander séparément la paix, puis que le recul allemand en France est la conséquence de l'agitation révolutionnaire que le kaiser sent sourdre des pavés de Berlin. Pour museler éventuellement son peuple, il retire des troupes de l'ouest, c'est tout simple. De là à dire que l'Allemagne va demander la paix, il n'y a qu'un pas que les baissiers n'ont pas été longs à franchir. La réaction provoquée par ces deux mesures n'est pas mauvaise en soi, puisqu'en fin de séance elle a assaini le marché.

La convocation du Congrès le 2 avril et le superbe état de situation du Steel, sont les deux grands faits sur quoi est basée la hausse qui continue. Et nous aurons résumé notre opinion quand nous aurons dit que réserve faite de réactions momentanées, les valeurs sont en pleine montée.

BRYANT, DUNN & CO.

DIVIDENDES DECLARES

Montréal—Shawinigan Water & Power Co. — Dividende trimestriel régulier de 1 $\frac{3}{4}$ p.c., sur les parts ordinaires payables le 10 avril aux actionnaires inscrits le 2 mars.

Montréal — Montreal Telegraph Co. — Dividende trimestriel régulier de 2 p.c., payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars.

Montréal. — Smart Woods Co. — Dividende trimestriel régulier de 1 $\frac{3}{4}$ p.c., sur les parts de priorité, payable le 2 avril aux actionnaires inscrits le 29 mars.

Montréal. — Duluth Superior Traction — Dividende trimestriel régulier de 1 p.c., payable le 12 avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Québec — Banque Nationale — Dividende trimestriel régulier de 2 p.c., payable le 1er mai. Les registres seront fermés du 16 au 30 avril. La réunion annuelle a lieu le 13 juin.

CANADA CEMENT CO.

Les directeurs de la Canada Cement Co., ont déclaré le dividende trimestriel régulier de 1 $\frac{1}{2}$ %, payable le 16 avril aux actionnaires inscrits. Les registres seront fermés du 1er avril au 10 avril, inclusivement.

FAILLITE AU CANADA

Au cours de la semaine dernière, le nombre des faillites commerciales au Canada a été de 38, comparativement à 30 en semaine précédente, et à 40 en semaine correspondante de 1916.

"MONTREAL METROPOLE, LIMITEE".

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du sept février 1917, constituant en corporation MM. Hormisdas Saint-Amant, comptable, Louis-A. Guimond, notaire; Francis Mackay, notaire, Maurice Mackay, étudiant en notariat et Lucien Morin, étudiant en notariat, de Montréal, dans les buts suivants:

Acquérir, posséder, exploiter, vendre, aliéner, hypothéquer, prendre à loyer et louer toutes espèces de biens mobiliers et immobiliers, terrains, mines, carrières, pouvoirs d'eau, fabriques et industries quelconques, brevets d'inventions, marques de commerce, journaux et publications, droits d'auteur, créances et biens de toutes sortes, y compris le droit de faire le commerce de tous matériaux, marchandises, propriétés mobilières et immobilières, de les hypothéquer, vendre, échanger ou autrement aliéner, construire et exploiter et de faire toutes affaires se rapportant

à ces objets;

Acquérir les biens et affaires, en tout ou en partie, de toutes personnes ou compagnies en tout ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie, ou se fusionner avec elle ou vendre ses biens et affaires à toutes telles compagnies ou personnes, y compris les actions et obligations de toutes telles compagnies, et payer pour telles acquisitions en actions, bons, obligations ou autres valeurs de telles compagnies; souscrire ou autrement acquérir et détenir des actions dans toutes autres compagnies foncières; vendre ou transiger sur ses biens pour toutes considérations que la compagnie jugera à propos, et en particulier pour des actions, débentures, obligations ou autres garanties de toutes autres compagnies; signer, accepter et endosser tous billets promissaires, lettres de change, mandats et autres valeurs négociables, faire des avances en argent ou des prêts aux clients et aux autres personnes ayant des relations d'affaires avec la compagnie, et garantir l'exécution de tous contrats.

Agir comme agents ou courtiers dans toutes affaires de la nature de celles ci-dessus mentionnées, soit à titre de principal ou d'agents;

Rémunérer par paiement en argent ou par actions ou obligations, ou de toute autre manière, toutes personnes ou corporations pour services rendus, émettre et allouer des actions libérées, bons ou obligations de la compagnie en paiement de toutes affaires, propriétés, droits, privilèges, actions ou autres valeurs ou droits que la compagnie peut légalement acquérir en vertu de ses pouvoirs; accepter des valeurs mobilières ou immobilières en paiement d'actions de cette compagnie; et généralement faire toutes transactions et choses se rapportant comme principal ou accessoires aux objets mentionnés ci-dessus, sous le nom de "Montreal Metropole, limitée", avec un fonds social de vingt mille piastres (\$20,000.00), divisé en vingt mille (20,000) actions d'une (\$1.00) piastre chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce septième jour de février 1917.

Le sous-secrétaire de la province,

9—4f.

C.-J. SIMARD.

Les Prévoyants du Canada

Assurance fonds de pension

Capital autorisé \$500,000
Actif du fonds de pension,
le 30 décembre 1916 \$1,006,931.34

ACHETEZ DES PARTS DES PREVOYANTS DU CANADA

Parce que c'est un placement sans
pareil;

Parce que c'est avec la plus petite
prime, la plus grosse rente;

Parce que c'est la seule Compagnie
à "Fonds Social" faisant une spé-
cialité de fonds de pension.

TOTAL de l'actif du fonds de pen-
sion seulement . . . \$1,006,931.34

ANTONI LESAGE, gérant général.

BUREAU PRINCIPAL:

Edifice "DOMINION" 126 rue
S.-Pierre, Québec.

BUREAU A MONTREAL

Chambre 22, Edifice "La PATRIE";
X. LESAGE, gérant.

A Propos de la "Canada Life"

Les agents de la "Canada Li-
fe" ont fait en 1915 pour \$1,-
000,000 de plus d'affaires en Ca-
nada que l'année précédente.

La "Canada Life" a payé aux
porteurs de polices, en 1915, \$7,-
822,201, soit plus de \$2,000,000
de plus que les paiements pour
les mêmes fins de n'importe
quelle année précédente et les
dividendes des porteurs de poli-
ces ont absorbé la majeure par-
tie de cette somme.

Le revenu de la "Canada Li-
fe", en 1915, a été de \$9,333,632.-
19, soit le plus élevé dans les an-
nées de la compagnie.

L'excédent gagné s'est élevé à
\$1,480,866.

Le total des dividendes payés
aux porteurs de polices, en 1915,
a été de plus de \$2,800,000.

HERBERT C. COX

Président et gérant général.

IMPRENABLE

ACTIF \$74,326,423
Augmentation pour
1915 10,133,767
ASSURANCES EN VI-
GUEUR 257,404,160
Augmentation pour
1915 39,164,32
SURPLUS NET NON
DISTRIBUE 7,545,59
Augmentation pour
1905 1,041,787

COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUN LIFE OF CANADA
SIÈGE SOCIAL MONTREAL

WESTERN ASSURANCE CO.

Fondée en 1851

ACTIF, au-delà de - \$3,000,00
Bureau Principal: TORONTO
(Ont.)

W. R. BROCK, Président

W. B. MEIKLE

Vice-Président et gérant général

C. C. FOSTER, Secrétaire

Succursale de Montréal:

61, RUE SAINT PIERRE

ROBT. BICKERDIKE, gérant

L'Assurance Mont-Royal

Compagnie indépendante (Incendie)

BUREAUX: EDIFICE LEWIS

17 rue S. Jean, Montréal

Hon. H. B. Painville, Président
E. Clémex, Jr., gérant général

ESINHART & EVANS

Courtiers d'Assurance

— BUREAU —

EDIFICE LAKE OF THE WOODS

39 rue S.-Sacrement

Téléphone Main 553 MONTREAL

La Compagnie d'Assurance

Mutuelle du Commerce

Contre l'Incendie

Actif \$900,000.00

DEPOT AU GOU-

VERNEMENT. . . \$69,660.00

Bureau principal:—

179 rue Girouard, S.-Hyacinthe.

ASSURANCES

Cautiennements
Judiciaires
Garantie de Contrats
Fidélité des Employés

Vie, Accidents, Maladies
Vol, Bris de Glaces
Attelages
Responsabilité
de Patrons et Publique
Pharmaciens, Automobiles

LA PREVOYANCE

160 rue S.-Jacques, Montréal

TEL. MAIN 1626

J C GAGNE, gérant général

Benoît & De Grosbois

Comptables

Auditeurs et Liquidateurs

CHAMBRE 42

No 20, rue St-Jacques, MONTREAL

Téléphone Main 2617

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

Avis est par le présent donné
qu'un dividende de deux dollars
par action sur le capital de cette
institution a été déclaré et
sera payable à son bureau
principal, à Montréal, le et après
lundi, le 2 avril prochain, aux ac-
tionnaires enregistrés le 15 mars
prochain à 3 heures p.m.

Par ordre du conseil de direc-
tion.

A.-P. LESPERANCE,

Gérant.

Montréal, le 24 février 1917.



Bureau Principal

angle de la rue Dorchester ouest
et l'avenue Union, MONTREAL

DIRECTEURS:

J.-Gardner Thompson, Prési-
dent et directeur gérant; Le-
wis Laing, Vice-Président et
Secrétaire; M. Chevallier; A.-
A. G. Dent, John Ems, Sir
Alexandre Lacoste, Wm. Mol-
son Macpherson, J. C. Rim-
mer, Sir Frédéric Williams-
Taylor, L.L.D., J. D. Simpson,
Sous-Secrét.

ASSURANCES

PRECAUTIONS A PRENDRE AVEC L'ELECTRICITE

Tous les fils conducteurs devraient être regardés comme électrisés, jusqu'à preuve du contraire.

L'installation, l'entretien et l'usage d'appareils électriques constituent un danger spécial; un travail de ce genre demande, en conséquence, une attention toute particulière pour prévenir les accidents. Il faut que les ouvriers électriciens soient constamment sur leurs gardes, surtout lorsqu'ils manient des appareils à haute tension, et qu'ils possèdent la connaissance fondamentale des lois de l'électricité.

Les conducteurs chargés d'électricité et ceux qui ne le sont pas momentanément ne diffèrent pas en apparence. Ce simple fait suffit pour montrer qu'il faut supposer que ces conducteurs sont tous électrisés, jusqu'à preuve du contraire. Une éducation technique et industrielle élémentaire est d'une grande importance pour les électriciens. Bien que la plupart des accidents causés par l'électricité ne proviennent pas de l'ignorance du danger, il serait possible d'éliminer le manque d'attention, si l'on enseignait à l'ouvrier tout ce qui constitue la source et la nature du danger. L'ouvrier inexpérimenté se contente souvent des

dangereuses méthodes de courts coupe-circuits, bien que le travail qu'il est appelé à faire puisse s'effectuer aussi rapidement et sans danger d'une autre manière.

La plupart des appareils et des fils conducteurs sont suffisamment isolés, mais ils ne sont pas toujours à l'épreuve du couteau ou du tourne-vis de l'électricien-amateur; ils sont généralement inoffensifs, jusqu'à preuve irrécusable du contraire. Le dérangement peut être causé par le brûlage du fusible, les lampes vacillantes, la difficulté d'ouvrir et de fermer l'interrupteur, la production d'étincelles ou l'absence totale apparente de courant. Quoiqu'il arrive, si l'on ne connaît pas exactement le remède, il faut recourir à un homme du métier avant le développement d'accidents graves. Quand on manie des appareils ou des fils électriques, il ne faut pas se mettre en contact avec quelque chose de métallique, humide ou mouillé qui peut toucher à la terre. On commet souvent la faute d'allumer ou d'éteindre une lampe électrique d'une main, quand l'autre est en contact avec un robinet, un téléphone ou toute autre substance métallique, lorsqu'on est dans une baignoire ou en sortant d'un bain. On n'est guère exposé quand on se tient sur un plancher sec en bois ou sur un tapis. La plupart des accidents signalés ont lieu dans les caves humides, les chambres de bains, ou à proximité des robinets, des tuyaux, etc.

APPAREILS DE SAUVETAGE EN CAS DE FEU DANS LES HOPITAUX

Au Canada, plusieurs hôpitaux et institutions de ce genre manquent d'appareils de sauvetage en cas de feu. Beaucoup sont très éloignés des postes de pompiers municipaux, et dépendent entièrement de leurs propres ressources et moyens de protection. Les malades, les aveugles et les aliénés qui s'y trouvent sont incapables de se sauver lorsqu'un incendie éclate. Un feu qui commence dans le sous-sol ou les étages inférieurs empêche toute descente par les escaliers ou les ascenseurs ordinaires. Il est donc impossible, sans aide, aux invalides et aux malades, de se rendre aux échelles de sauvetage placées à l'extérieur.

Pour remédier à cette déficience vitale, on a demandé que dans chaque hôpital, asile et institution publique l'on construise un mur de refend qui séparera l'édifice en deux parties. En cas de feu dans une des divisions, des avertisseurs automatiques préviendront les occupants de la partie menacée, qui pourront passer en lieu sûr et en sortir, si nécessaire, par les escaliers et les ascenseurs qui seront à l'état normal. Grâce à des exercices préparatoires, les membres du personnel pourront véhiculer les malades au lit par les portes de séparation, sans grande difficulté. Chaque étage sera un lieu sûr et l'on évitera ainsi les dangers des descentes verticales.

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

EDIFICE ROYAL, 2 PLACE D'ARMES, MONTREAL

CAPITAL AUTORISE, \$2,000,000

CAPITAL SOUSCRIT, \$1,000,000

Agents demandés pour les districts non représentés

DANS LA PROVINCE

Suite de la page 11

- Ia. Tremblay & Saint-Maurice Lumber Co., Estcourt.
- Phil. Létourneau & Saint-Maurice Lumber Co., Botsford.
- M. Kirouac & Emile Desrosiers, Saint-Antoine.
- Henri Lebel & D'Autuil Lumber Co., Armand.
- A.A. Fraser & Ed. Saint-Pierre, Armand.
- Léon-Beaupré & O. Marquis, Armand.

PORTNEUF

- Quittance, Alph. Matte & Jos. Gingras.
- Servitude, Eugène Gaboury & Shawinigan W. P. Co., Saint-Augustin.
- Main-levée, Alph. Matte & Cie Transcontinental, Pointe-aux-Trembles.
- Quittance et Cession, Yvonne Boisjolie et al à Jos. Boisjolie, Pointe-aux-Trembles.
- Vente, Jos. Gingras & Cie Transcontinental, Pointe-aux-Trembles.
- Damase Rouleau & Mme Geo. Perron, Chavigny.
- Cie J.H. Jacques & Fils à Jos. Léger Pagé, Saint-Raymond.
- Testament, Edmond-Théodore Nesbitt & son épouse et al.
- Transport, Michel Julien et al à Arthur Dion, Saint-Raymond.
- Vente, Délima Lesage à P. Gingras, Saint-Raymond.
- S. Lawrence de Cartaret & Brown Corporation, Saint-Raymond.
- Retrait, B.-H. Rompré du Conseil Co. de Portneuf, Chavigny.
- Vente, B.-H. Rompré à Wilbrod Baril, Montauban.
- Promesse de Vente, Adrien Morasse à Geo. Rivard, Montauban, Saint-Ubalde.
- Quittance, Prêt Hypothécaire à J.-A. Métayer.
- L.P. Sirois à Trefflé Gingras.
- Testament, F.X. Ninteu à Alphonse Ninteu.
- Mme F.-X. Ninteu à Alphonse Ninteu.
- Vente, Alfrédice Delsis à Jos. Germain, Saint-Basile.
- Quittance, Alfred Jacques à eue Jos. Jobin.
- Testament, Isale Piché à Eugène Piché.
- Vente, Jos.-Amédée Bernard à Alf. Piché, Cap Santé.
- Quittance, Eug.-S. Gignac et al à Mme A. Marcotte.
- Vente, Edm. Bédard à Elz. Careau, Sainte-Jeanne.
- Garantie, L. Dessureault à Succession John-Henry Wilson, Saint-Rémi.
- Vente, Zén. Matte à Henri Gignac, Montauban.
- Gaud. Alain à Uld. Alain, Montauban.
- Ulric Morissette à B.-H. Rompré, Montauban.
- C. Plamondon à Bor. Plamondon, Saint-Raymond.
- Adjudor Gosselin à La Couronne, Sainte-Catherine.
- Antoine Génols à Napoléon Génols, Gosford.
- Obligation, Jas. Bédard à Rochette & Frères, Gosford.
- Main-levée, L.-A. Gauthier à Chs. Bédard.
- Quittance, A. Drolet à P. Paquet.
- M. Gauthier à T. Boisvert.
- Alph. Piché à T. Boisvert.
- Geo. Denis à L. Doré.
- Mariage, J.-T. Lefebvre à B. Emond.
- Testament, Mme Geo.-C. de Lachevrotière.
- Avis de décès, Geo.-C. de Lachevrotière, Grondines et Deschambault.
- Vente, Théop. Papillon à Alf.-F. Gauthier, Portneuf.
- Mariage, Guillaume Laquerre à Marie-A. Leclerc.
- Vente, Eléodore Piché à Edmond Piché, Portneuf.
- Hypothèque, Jos.-S. Piché à "Eastern P. Co.", Saint-Basile.
- Testament, Noël Pleau à son épouse.
- Avis de décès, Mme Noël Pleau, Ecureuils, Donnacona.
- Dation en paiement, Alp. Bertrand à Edm. Galarneau, Sainte-Jeanne.
- Vente, L. Sanschagrin à Omer Germain, Portneuf.
- Conventions, Rév. L.-A. Gauthier à Chs. Bédard, Saint-Basile.
- Vente, Veuve Jos. Jobin à Jos. Genest, Saint-Basile.
- Mariage, J.-E.-R. Mercure à Eva Laroche, Saint-Basile.
- Vente, Alf.-Elie Marcotte à Cy. Germain, Portneuf.
- Quittance, P. Rompré à Arthur Morency.

Comment est votre stock ?

Toutes vos lignes de matériaux pour toiture sont-elles "actives", ou gardez-vous un approvisionnement "d'articles morts" ? Le commerçant de Neponset, est certain que nous dépensons de l'argent chaque jour pour faire augmenter ses ventes de

TOITURE NEPONSET Paroid



Mettez de l'avant cet article de grande vente courante rapporte de l'argent et cela est aussi avantageux pour la satisfaction et les bonnes dispositions de tout client qui achète chez vous les produits Neponset. . . . Nous fabriquons une série complète de matériaux pour toiture, tous portant cette marque de commerce et pleinement garantis :

Neponset Paroid

Bardeaux Jumeaux Neponset (rouges et verts)

Neponset Paroid, surface ardoise (verte et rouge)

Planche Murale Neponset

Papier à construction noir imperméable Neponset

Feutre asphalte Neponset

Peinture à Toiture Neponset (rouge et noire)

Ciment Neponset

BIRD & SON

DEP. T.

HAMILTON (ONTARIO)

Les plus importants manufacturiers de Matériaux pour Toiture, Planches Murales et Feutres pour Toiture du Canada.

Entrepôts: Montréal, Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Saint-Jean (N.B.).

Manufactures à Hamilton (Ont.) et à Port-Rouge (P.Q.)

Ferronnerie, Plomberie, Peinture

Marché de Montréal

LE FER ET L'ACIER TOUJOURS A LA HAUSSE

Le ton du marché au fer et à l'acier est toujours très ferme. Selon les renseignements qui nous viennent de Pittsburgh (Pen.) tout indique que les prix de tous les produits en fer et en acier augmenteront encore considérablement et que ceux des articles de quincaillerie s'en ressentiront, surtout si la guerre éclate entre les Etats-Unis et l'Allemagne.

Dans ce cas le gouvernement américain s'empresse de donner de fortes commandes de munitions et autre matériel de guerre aux usines et ces commandes seraient, naturellement, remplies avant celles du commerce.

Récemment le fer en gueuse à augmenté là-bas, d'un dollar par tonne; l'acier en barre et en lopin de \$5 par tonne; le matériel de construction de \$7, les plaques de \$15, les rails légers de \$5. le fer en barre de \$5 et les rivets de \$10 par tonne.

A Pittsburgh on prédit que le fer Bessemer montera à \$50 la tonne et l'acier à \$100.

Déjà nombre de compagnies fabricant du fer en gueuse se sont retirées du marché.

Il s'est fait quelques petites ventes de fer de fonderie no 2. livrable dans le troisième trimestre de l'année à raison de \$37 et \$38 la tonne, et de grandes quantités de fer Bessemer livrables après juillet prochain ont été vendues à raison de \$37 la tonne.

L'acier en lopin et en barre est coté à \$70 au minimum.

A Montréal le fer en barre et l'acier ont, comme nous l'avons annoncé, augmenté de 20 pour cent la semaine dernière.

Depuis lors la fermeté du marché s'est encore accentuée et l'on cote:

Fer en barre, \$3.80 (base) au lieu de \$3.60, soit une augmentation de 20 cents depuis la semaine dernière.

Le prix de l'acier n'a pas changé.

LA COUTELLERIE

De nombreux "articles de tablette" sont à la hausse, dans la quincaillerie, à cause de la cherté du fer et de l'acier.

Les prix des **couteaux de poche** ont augmenté de 5 pour cent dernièrement et les autres articles de coutellerie se vendent toujours de plus en plus cher. Ils sont, d'ailleurs, très rares sur le marché.

Des fabricants de coutellerie des Etats-Unis ont averti leurs clients du Canada qu'il leur était maintenant impossible d'accepter des commandes à prix fixe et qu'ils feront payer pour les articles qu'ils fabriqueront sur commande les prix en vigueur au moment de leur expédition.

Leurs confrères d'Angleterre ont adopté la même ligne de conduite.

Jusqu'à aujourd'hui l'augmentation des prix de la coutellerie, en général, s'élève à 10 pour cent.

On peut s'attendre à une hausse dans la plupart des articles de quincaillerie.

LES LIMES, ETC.

On commence à constater que les approvisionnements de limes diminuent rapidement et l'on s'attend, en conséquence, à une augmentation de leurs prix.

Le **borax** qui était coté à 10 cents se vend maintenant 12½ cents la livre par grosses quantités.

Les crayons de charpentier sont rares, mais les commerçants réus-

sissent à en importer des Etats-Unis.

CORDAGES, FICELLES, ETC.

Il n'y a pas encore de changements à signaler dans les prix des **cordages, ficelles, etc.**, mais le ton du marché pour les cordes faites de chanvre italien ou russe se raffermi.

Les prix de ces articles ont déjà augmenté aux Etats-Unis.

Il n'y a pas encore de cotations, de la part des fabricants, pour la ficelle à engerber.

PENTURES ET GONDS

Nous signalons la semaine dernière l'augmentation générale des prix des charnières.

Aujourd'hui, c'est au tour des pentures et gonds dont les cotations sont comme suit:

6 à 12 pouces, les 100 livres \$7.25
14 pouces et plus 6.75

LES ETRILLES

Les étrilles, dont la liste du 15 janvier 1907 est toujours en vigueur continuent aussi à renchérir. Elles se cotent à 25 pour cent d'avance sur ladite liste.

LE PRIX DU VERRE A VITRE SE MAINTIENT FERME

Il faut noter encore une diminution de l'escompte, soit une augmentation dans le prix du verre à vitre qui est toujours ferme.

Bien que, selon les derniers renseignements, la production augmente aux Etats-Unis dans la majeure partie des verreries, on s'attendait à cette nouvelle hausse au

Canada, à cause des difficultés du transport.

On cote à Montréal:

Verre à vitre	Simple Double	
	épais- seur	épais- seur
Moins de 25 pes.	\$7.80	\$11.90
26 à 34	8.15	12.85
35 à 40	8.50	13.60
51 à 60	12.50	15.85
41 à 50	11.75	15.50
61 à 70	13.10	16.80
71 à 80	14.75	18.35
81 à 84		22.75
85 à 90		24.35
91 à 94		25.00
95 à 100		29.00
101 à 105		32.00
106 à 110		37.00

Escompte, 5 pour cent, à la caisse; à la vitre, 25 et 5 pour cent; pour 35 caisses et plus, escompte ouvert.

Pour les glaces, à Montréal, 25 et 5 pour cent du prix de la liste.

L'HUILE DE LIN

Les arrivages de graine de lin

de l'ouest à Montréal sont maintenant un peu plus considérables et conséquemment, la situation s'est légèrement améliorée; mais les fabricants d'huile de lin ne peuvent encore se procurer d'assez grandes quantités de matière première pour faire face à la demande.

Les fabricants de peinture ont acheté toute l'huile de lin qu'il leur était possible d'obtenir.

De Winnipeg on expédie beaucoup de graine de lin aux Etats-Unis où les prix de l'huile, quoique élevés le sont moins qu'au Canada. Ainsi, à New-York, l'huile de lin crue était cotée, la semaine dernière, à \$1 le gallon par cinq barils ou plus et à \$1.01 par quantités moindres, et l'huile fabriquée dans les autres parties de l'état et dans l'ouest se vendait 99 cents le gallon par n'importe quelle quantité, tandis qu'à Montréal on cote:

Huile de lin crue, le gallon:

Par 1 ou 2 barils . . .	\$1.40	\$1.44
Par 3 ou 5 barils . . .	1.39	1.43

Par 6 ou 9 barils . . .	1.38	1.42
Huile de lin bouillie , le gallon:		
Par 1 ou 2 barils . . .	\$1.43	\$1.47
Par 3 ou 5 barils . . .	1.42	1.46
Par 6 ou 9 barils . . .	1.41	1.45

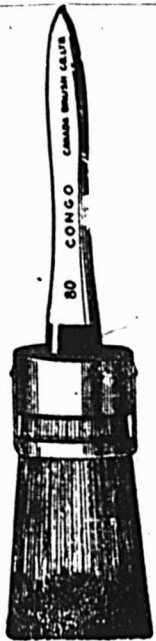
Le soya ou pois chinois et le bois à huile chinois, que l'on emploie comme succédanés de la graine de lin, sont très rares et, très chers à cause, principalement, des difficultés du transport maritime.

LA TERE BENTHINE EST FERME

Le prix de la térébenthine a subi une légère baisse, récemment, sur le marché primaire de Savannah, mais l'importation de ce produit au Canada est presque nulle pour le moment.

Cependant la térébenthine est aujourd'hui quelque peu moins chère à Montréal où l'on cote au gallon, par baril seulement, 80, 82 et 85 cents.

Le seul pinceau à compression droite....Manufacturé au Canada.



Tout pinceau fabriqué d'après cette patente est garanti sous tous les rapports.

Nous les recommandons comme pinceaux parfaits pour travaux de première classe.

Canada Brush Co., Limited

—AGENTS—

H. R. St Michel & Co., 19 rue St-Gabriel, Montréal
Bureau Principal et Usines, Saint-Jean (N.B.)

En annonçant leurs marchandises

dans

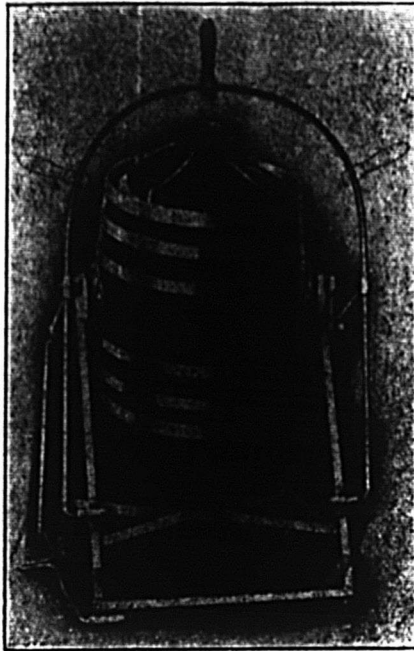
LE PRIX COURANT

les manufacturiers et les commerçants en gros peuvent être sûrs de faire une

PUBLICITE PROFITABLE,

car notre journal est lu régulièrement par la plupart des marchands canadiens-français.

Une nouvelle particularité de la Baratte "Favorite" MAXWELL



et une qui l'a rendue populaire partout où elle est employée — est le **Levier coupé**

Aucune autre baratte n'a ce levier. La poignée peut être ajustée au centre, à gauche ou à droite, là où on la désire, où elle est plus facile à manoeuvrer. La structure est en léger acier rigide avec tourillons boulonnés, et le baril est du meilleur chêne importé avec cercles en aluminium. Se balance sur coussinets à billes et est exceptionnellement facile à manoeuvrer et durable.

ble. Une baratte qui se vend d'une façon splendide. Demandez un catalogue illustré des lignes Maxwell (faciles à vendre) "easy-to-push"

Maxwells Limited, St. Mary's (Ont.)



Avec le nouveau brûleur.

BRULEUR "WHITE FLAME"

(Breveté).

Il fait produire aux lampes ou lanternes au pétrole une puissante lumière blanche égale à celle de trois de ces lampes ou lanternes munies de brûleurs ordinaires.

Ce brûleur supprime la fatigue des yeux; il est propre, sans danger, économique, digne de confiance et hygiénique.

Pour vos commandes échantillons, écrivez à la

Dickinson & Sim Sales Co., Ltd.

23 rue Bleury, MONTREAL



Avec l'ancien brûleur.

HAUSSE DU "BURLAP"

Le "burlap" huilé a suivi cette semaine le mouvement général de hausse en augmentant de 2 cents par verge carrée.

Au lieu de 22 cents il se vend maintenant 24 cents la verge carrée.

LA BROCHE BARBELEE

La broche barbelée ou ronce artificielle est toujours très rare sur le marché et la liste des prix, annulée récemment par les fabricants de cet article, n'a pas encore été rétablie.

LES VIS A BOIS

Les vis à bois sont devenues excessivement rares sur le marché de Montréal, et la situation, sous ce rapport, ne semble pas devoir s'améliorer prochainement.

Les escomptes sur les prix de la liste adoptée le 1er août 1903 sont comme suit :

F. H. brillant	0.75
R. H. —	0.70
O. H. —	0.70
F. H. cuivre jaune	0.42 1/2
R. H. —	0.40
O. H. —	0.40
F. H. bronze	0.35
R. H. —	0.32 1/2
O. H. —	0.32 1/2

LA GAZOLINE ET LE PETROLE A LA HAUSSE

Les prix de la gazoline et du pétrole ont subi une nouvelle augmentation et celle-ci est, cette fois de 1 cent par gallon.

La gazoline est maintenant cotée à 31 1/2 cents le gallon, le pétrole Royalite à 16 cents et la Polarine à 19 cents le gallon, à Montréal.

Cette augmentation est proportionnelle à celle de l'huile brute.

CESSIONS JUDICAIRES

Roméo Thouin, Montréal; gardien provisoire, Zéphirin Hébert.

Jos. Falle, Verdun; gardien provisoire, Olivier Limoges.

Henry Mills (H. Mills & Co.), Montréal; gardien provisoire, W.-H. Leach.

Aimé Venne; gardien provisoire, L.-J. Cartier.

J.-Arthur Guérin, Saint-Jérôme; gardien provisoire, C.-A. Sylvestre.

Tancrède Boucher, Saint-Romuald; gardien provisoire, J.-P.-E. Gagnon, Québec.

Joseph-Aimé Guay, Hébertville Station et Chicoutimi; gardien provisoire, J.-P.-E. Gagnon.

Paul R. Faulkner, Montréal; gardiens provisoires, Vinet et Dufresne.

Eldège Gauthier, Montréal; gardien provisoire, J.-Eug. LaJoie.

Raoul Vachon, Montréal; gardien provisoire, Fred-G. Gnaedinger.

Théodore Lafontaine, Éléonore Normandin, Montréal; gardien provisoire, E.-H. Merrill.

J.-Elphase Beaulieu dit Hudon, Notre-Dame-du-Lac; gardien provisoire, J.-O. Lévesque, N.P.

Paul-René Faulkner, Montréal; gardien provisoire, F. Churchill.

Aimé Venne, Montréal; gardiens provisoires, Vinet et Dufresne.

Jos.-S. Messier, Varennes; gardiens provisoires, Chartrand et Turgeon.

A.-W. Sutcliffe, Montréal; gardien provisoire, Eug. Prévost.

LA CONSTRUCTION

Ecole \$25,000, rue Le Lièvre, Montréal. Prop., Commission scolaire C. R., 5430 rue Notre-Dame Est; arch., M. C.-A. Reeves, 83 rue Craig Ouest.

L'architecte recevra des soumissions jusqu'au 26 mars.

Fabrique, site non encore choisi, \$100,000. Prop., "Northern Toys & Turning Co., Ltd.", 703,704, Power Bldg., Montréal.

Entrepôt, rue Saint-Laurent, Montréal. Prop., "Greater Montreal & Investment Co.", 11 Place d'Armes; gérant, M. J.-N. Desaulniers; arch., M. A. Piché, 33 rue Belmont; entr., M. L. Beaudry, 2420 rue Hutchinson.

Les travaux commenceront vers le 1er avril.

Agrandissement d'un monastère, Chicoutimi (P.Q.). Prop., Hôtel-Dieu Saint-Vallier; arch., M. H. Lamontagne.

Les travaux commenceront au printemps, mais la date à laquelle les soumissions seront demandées n'est pas encore fixée.

Poste de pompiers projeté, Robertsonville, comté de Mégantic. Prop., Conseil municipal; secrétaire-trésorier, M. André Taschereau.

On achètera des tuyaux à incendie, des outils, etc.

Entrepôt, 36, 38, rue Clarke, Montréal. Prop., M. Louis Wisintainer, 58 boulevard Saint-Laurent; arch., Bigonnesse et Bigonnesse, 60 rue Notre-Dame Est.

Deux cottages, \$14,000, avenue Northcliffe, Montréal. Prop. et entr., M. A. Cloutier, 812 rue Durocher.

Les travaux commenceront en mai prochain.

Ecole, \$4,000, Saint-Paul de Joliette. Prop., Commission scolaire; secrétaire-trésorier, M. W. Malo.

Soumissions ouvertes.

Ecole, \$3 500, Saint-Barthélemy, comté de Berthier; Prop., Commission scolaire; secrétaire-trésorier, M. J.-P. Bouleau.

Des soumissions seront demandées prochainement.

Ecoles projetées (prop., Commissions scolaires):

A Saint-Michel Archange, (Napierville);

A Saint-Côme-Linière (Beauce), \$1,000.

A Sabrevois (Iberville);

A Sainte-Gertrude (Nicolet), \$1,200;

A Barnston (Stanstead);

A Saint-Herménégilde (secrétaire-trésorier, M. L.-C. Dupuis);

A Bury (Compton); curé, M. l'abbé J.-A. Turcotte;

A Sainte-Geneviève de Berthier, \$2,500;

A Berthierville (secrétaire-trésorier, M. A.-L. Aubin);

A Sainte-Marie de Blanford (secrétaire-trésorier, M. Adélarde Mallot);

A Saint-Théophile (Beauce), \$1,000;

A Saint-Gédéon (Beauce), secrétaire-trésorier, M. Eusèbe Boutin;

A Saint-Roch de l'Achigan (L'Assomption), \$2,000;

A Plessisville secrétaire-trésorier, M. Guilbault, notaire;

A Sainte-Anne du Sault, secrétaire-trésorier, M. Ernest Provencher;

A Saint-Esprit (Montcalm), secrétaire-trésorier, M. J.-F. Daniel;

A Saint-Éleuthère (Kamouraska), cinq écoles, \$4,000 chacune. Prop., Commission scolaire du comté de Pohenegamouk.

Poste de pompiers, \$7,000, Sherbrooke, quartier Ouest. Prop., Conseil municipal.

Club projeté, Laval-sur-le-lac (P. Q.). Prop., Club Laval-sur-le-lac, Ité.; arch. probable, M. R. Montbriand, 230 rue Saint-André, Montréal.

Ecole, \$1,000, New Richmond (Bonaventure). Prop., Commission scolaire; secrétaire-trésorier, M. James Campbell.

Ecole, \$1,200, Matapédia (Bonaventure). Prop., Comm. scolaire de Saint-Laurent de Matapédia.

Ecole projetée, Joliette. Prop., Comm. scolaire; secrétaire-trésorier, M. J.-N. Mondar.

Ecluse en ciment et usine d'énergie électrique, \$750,000, sur la rivière Saint-François, entre Ascot et East Angus. Prop., "Brompton Pulp & Paper Co."; gérant, M. J.-A. Bothwell.

Les prop. commenceront les travaux incessamment et achèteront les matériaux.

Maison fondée en 1870.

AUGUSTE COUILLARD

IMPORTATEUR DE
Ferromerie et Quincaillerie, Verres
à Vitres, Peintures, etc.

Spécialité: Peches de toutes sortes
Nos. 222 à 229 rue S.-Paul
Ventes 12 et 14 E.-Amble, MONTREAL

La maison n'a pas de commis-voyageurs et fait bénéficier ses clients de cette économie. Attention toute spéciale aux commandes par la maille. Messieurs les marchands de la campagne seront toujours servis au plus bas prix du marché.

L.-A. CARON, Téléphone Bell
MAIN 2570
Comptable licencié

Institut des Comptables et Auditeurs de la Province de Québec,
48, Notre-Dame O., Montréal.

PAIN POUR OISEAU est le "Cottam Bird Seed" fabriqué d'après six brevets. Marchandise de confiance; rien ne peut l'approcher comme valeur et comme popularité. Chez tous les fournisseurs en gros.

JOSEPH FORTIER

Fabricant-Papetier

Atelier de reliure, reliure, typographie, relief et gaufrage, fabrication de livres de comptabilité, Formules et fournitures de bureau
210 OUEST rue NOTRE-DAME
(Angle de la rue S.-Pierre), MONTREAL

New Victoria Hotel

H. FONTAINE, Propriétaire
QUEBEC

L'Hôtel des Commis-Voyageurs
Plan Américain. Taux, à partir de \$2.50

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et Courtiers

48 Ouest rue Notre-Dame, Montréal

L.-R. MONTBRIAND

Architecte et Mesureur

220 rue S.-André, Montréal.

ERNEST ST-AMOUR

Curateur et Liquidateur de Faillites
Commissaire pour Québec

Edifice Banque de Québec
No. 11 Place d'Armes, MONTREAL
Telephone Main 3285
Chambres 713-714

GEO. GONTHIER H. E. MIDGLEY
Licencié Inst. Comptable Comptable-lac sp. r.
GONTHIER & MIDGLEY

Comptables et Auditeurs
108 RUE S.-FRANCOIS-XAVIER, MONTREAL
Téléphone MAIN 2701-819
Adressé télégraphique

GAGNON & L'HEUREUX

COMPTABLES LICENCIÉS
(CHARTERED ACCOUNTANTS)

Chambres 315, 316, 317, Edifice
Banque de Québec

11 Place d'Armes, MONTREAL

Téléphone Bell Main 4912

P.-A. GAGNON, C.A.
J.-ARTHUR L'HEUREUX, C.A.

Ne placez pas votre commande en

"Papeteries"

avant d'avoir consulté notre
nouvel échantillonnage.

Les boîtes Lakme, Tolle du Pays, Perfection, Chien d'Or, Rolland Parchemin, Boîtes de fantaisie, forment la plus avantageuse collection pour un marchand qui désire donner entière satisfaction à sa clientèle et réaliser en même temps le plus gros bénéfices.

La Cie J.-B. Rolland & Fils

53 rue Saint-Sulpice, Montréal

Le marchand-détaillant devrait consulter fréquemment les adresses des hommes d'affaires et professionnels qui mettent leur science et leurs talents à sa disposition et y faire appel dès que sa situation devient difficile. Un bon conseil est souvent d'une grande utilité dans le commerce.



La Salle de Bain

La pièce de la maison dont nous nous servons plus fréquemment que de toute autre.

La pièce qui, vu son usage particulier, mérite notre plus grande attention.

La pièce qui a le plus d'influence sur notre santé.

Vous savez aussi bien que nous, M. le Plombier, que les faits signalés ci-dessus sont exacts; en conséquence nous devrions faire tout notre possible pour perfectionner au plus haut degré la Salle de Bain.

Si vous voulez combiner la Beauté, le Confort et l'Hygiène sur le point le plus important de la Maison, insistez pour obtenir les

Articles Emaillés Port Hope

Les objets Emaillés blancs comme neige et unis comme la Porcelaine assurent un service continu et ininterrompu d'un bout de l'année à l'autre.



PORT HOPE SANITARY MANUFACTURING Co.

SALLES D'ÉCHANTILLONS

LIMITED

TORONTO

MONTREAL

WINNIPEG

VANCOUVER

Bureau principal: Édifice Royal Bank, Toronto.

Manufactures: Port Hope (Ontario).

Bureaux et Salles d'Échantillons: 234, Côte du Beaver Hall, Montréal

Avec le Printemps vont commencer les grands travaux de peinture

À l'extérieur. Marchands, prenez vos mesures afin de pouvoir faire face à la grande demande de peinture en vous procurant un bon approvisionnement. N'oubliez pas que



MARQUES

CROWN, ANCHOR, ISLAND CITY ET RAINBOW.

sont celles qui se vendent le mieux parce qu'elles donnent les meilleurs résultats et la plus grande satisfaction. Elles sont vendues à un prix raisonnable et sont soutenues par notre réputation et notre garantie.

On n'a jamais fabriqué de meilleure peinture.

R. C. JAMIESON & COMPANY LIMITED

MONTREAL

FONDEE EN 1858

VANCOUVER

PROPRIETAIRES et DIRECTEURS . . . P. D. DODDS & CO. Limited.

VENTES PAR HUISSIER

NOTA. — Dans la liste ci-dessous les noms qui viennent en premier lieu sont ceux des demandeurs, les suivants ceux des défendeurs; le jour, l'heure et le lieu de la vente sont mentionnés ensuite et le nom de l'huissier arrive en dernier lieu.

J.-D. Gagnon, Raoul Lafrance, 24 mars, 2 p.m., 380 Cuvillier, Lafortune.
 Succession G. Lapierre, L.-S. Baril et J.-L. Ledoux, 24 mars, 10 a.m., 322 Arlington, Beauré.
 Succession G. Lapierre, J.-L. Ledoux, 24 mars, 1 p.m., 1217 de la Roche, Beauré.
 J.-A. Bouchard, Edouard Beaulieu, 24 mars, 1 p.m., 62 Saint-Jacques, Brouillet.
 Cie Publication Nationale, Bélaïr Polrier, 26 mars, 10 a.m., 114 Rachel E., Vinson.

Herman Schlein, Alfred James, 26 mars, 10 a.m., 1221A Saint-Denis, Brouillet.
 Garmaise Inc., S. Jessie, 27 mars, 10 a.m., 35 Sainte-Hélène, Montréal.
 Sud, Steinman.
 Adelbert Messier, Vincent Chantonio, 24 mars, 1 p.m., 117 Aylwin, Desroches.
 Stauntons Ltd, Mme Albina Allard et vir, 24 mars, 2.30 p.m., 1469 Boulevard Saint-Laurent, Marson.
 Nat. Mileage Co. of Can. Ltd., A.-Eugène Chaput, 26 mars, 10 a.m., 83 Craig O., Coutu.
 Montreal Abattoirs, Ltd, Eugène Pate-naude, 24 mars, 10 a.m., 367 Querbes, Coutu.
 N. Rochon, E. Bergevin, 25 mars, 11 a.m., 439 Gertrude, Aubin.
 J. Freedman, Leach Gross, 26 mars, 10 a.m., 67 Esplanade, Steinman.

Charles-R. Grothé, L. Rafferty, 26 mars, 10 a.m., 1645 Notre-Dame E. (en arrière), Coutu.
 G. & C. Whitewear, Julius Cohen, 26 mars, 10 a.m., 183 Boulevard Saint-Joseph O., Pauzé.
 E.-Albert Matte, R.H. Gates, 26 mars, 10 a.m., 4 Lafontaine, Laverdure.



PEERLESS PROTECTION

La Vraie
Clôture de Protection

donne un service qui dure toute la vie.
Est galvanisée afin de prévenir la rouille et sa surface ne s'écaille point. Peut être dressée sur les terrains les plus tourmentés sans qu'elle se boucle, se brise ou se gondole. Chaque intersection est bouclée avec la "Boucle Peerless" bien connue. Les épais étrévilions en fil de fer empêchent le fléchissement et n'exigent que la moitié environ des poteaux nécessaires pour les autres clôtures. Demandez le catalogue. Il décrit aussi nos barrières de ferme, clôtures de basse-cour et ornementales. Agents presque partout. Agents demandés pour les territoires où nous n'en avons pas encore.

THE BANWELL-HOXIE WIRE FENCE CO., Ltd.
Winnipeg, Manitoba Hamilton, Ontario

Charbon

**ANTHRACITE
ET
BITUMINEUX**

Expédié par voie ferrée ou voie d'eau à tous endroits de la province de Québec.

**George Hall Coal Co.
of Canada, Limited**
126 rue St-Pierre, Montréal

MARCHANDS! PRENEZ VOTRE PART

DE NOS GROSSES VENTES DE 1917

Chaque année voit augmenter sérieusement les ventes des véritables chaussures imperméables tannées à l'huile de "Palmer." Notre belle usine nouvelle a été la conséquence de l'augmentation sans cesse croissante que nous avons créée par notre qualité de premier ordre et, nous sommes en mesure à présent de faire face aux ventes record pour 1917.

"La Marque Tête d'Original"

Et les Chaussures Jaunes de Palmer

sont demandées par des milliers de personnes à tous les degrés de l'échelle sociale. En tenant cette ligne vous ne vous assurez pas seulement une marge libérale de profits, mais vous donnez la meilleure satisfaction possible à votre clientèle, et vous édifiez une réputation qui vous amène des renouvellements de commandes.

Chaque pas fait dans la manufacture de ces chaussures de haute qualité est sous le contrôle d'un expert: nous choisissons personnellement tout cuir employé et tanné à l'huile par notre procédé secret.

Les principaux marchands en gros de tout le Canada tiennent notre ligne populaire. Voyez les échantillons et prix avant de placer vos ordres.

Permettez-nous de vous en voyer gratuitement notre catalogue M., pour 1917.

John Palmer Co., Limited

FREderICTON, N.-B.
(La plus grosse manufacture de chaussures tannées à l'huile du Canada).



Tôles Galvanisées



"Queen's Head"

Le type du genre connu depuis un demi-siècle.
Jamais égalées comme qualité.

A. C. LESLIE & CO., LIMITED

- MONTREAL -

Feutre et Papier

N'IMPORTE QUELLE QUANTITE

Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3, Papiers de Construction, Feutre à Doubler et à Tapisser. Produits de Goudron. Papier à Tapisser et à imprimer. Papier d'Emballage Brun et Manille.

Fabricants du Feutre Goudronné

"BLACK DIAMOND"

ALEX. McARTHUR & CO., Limited

82 RUE MCGILL

MONTREAL.

Manufacture de Feutre pour Toiture; Rues du Havre et Logan. Moulin à Papier, Joliette, Qué.



Pourquoi vos clients paieraient-ils le Beurre cinquante cents la livre quand vous pouvez leur fournir les

Barattes Dazey ?



Barattes Dazey

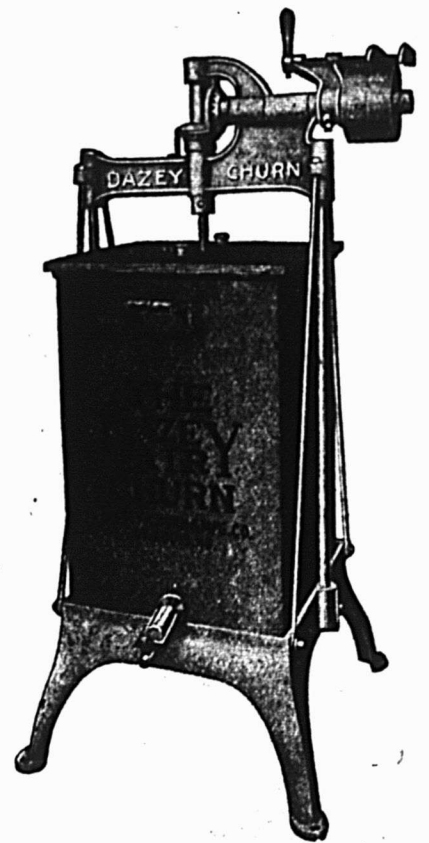
Le prix est modique

Barattes Dazey

Satisfaction Garantie



Qu'allez-vous faire à ce sujet ?



Demandez des détails complets



LEWIS BROS., LIMITED, MONTREAL

DISTRIBUTEURS EN GROS

TOUT CE QUI SE FAIT EN QUINCAILLERIE

FOURNITURES POUR ENTREPRENEURS DE CHEMINS DE FER ET PLOMBIERS

ARTICLES DE SPORTS, COUTELLERIE, TOITURE PREPAREE, PEINTURES ET VITRE

Table Alphabétique des Annonces

Assurance Mont-Royal 24	Clark, Wm. 8	Hall Coal 32	Maxwells, Limited . . 29
Baker & Co. (Walter) . 8	Cluett, Peabody & Co. 4	Heinz 5	Montbriand, L.-R. . . 30
Banque d'Epargne . . 24	Couillard Auguste . . 30	Imperial Tobacco . . . 13	Montréal Métropole
— d'Hochelega . . 22	Cottam Bird Seed . . . 30	International Time Re-	Litée 23
— Nationale . . . 22	Connors Bros. 12	cording Co. Couverture	Nova Scotia Steel Co. . 22
— Molson 22	Dickinson & Sim Sales	Jamieson 31	Palmer J. Co. Ltd. . . 32
— Provinciale. . . 22	Co. 29	Jonas & Cie, H.	Port Hope Sanitary . . 31
Banxwell-Hoxie 32	Dom. Canners (Ltd.) . . 3	Couverture intérieure 2	Prévoyants du Cana-
Benoit et De Grosbois . 24	Eddy E. B. & Co. . . . 11	Laporte, Martin Ltée . .	da (les) 24
Bird & Son 26	Escott 8 Couverture	Rolland & Fils J.-B. . . 30
British Colonial Fire	Esinhart & Evans . . . 24	La Prévoyance 24	Saint-Amour Ernest . . 30
Ass. 25	Fontaine Henri 30	Leslie & Co., A. C. . . . 32	St. Lawrence Sugar Co. 11
Brodie & Harvie 8	Fortier Joseph 30	Lewis Bros. 33	Sun Life of Canada . . 24
Canada Life Assurance	Gagnon & L'Heureux . 30	Liverpool-Manitoba . . . 24	Tanglefoot 15
Co. 24	Garrand Terroux &	Mathieu (Cie J.-L.) . . . 8	United Shoe Machine-
Canada Brush 28	Cie 30	McArthur A. 32	ry Co. (Ltd) 7
Caron L.-A. 30	Gillet Co (Ltd) E. W. 12	McArthur, Irwin	Western Ass. Co. . . . 24
Channell-Chemical . . . 34	Gonthier & Midgley . . 30 Couverture	
Church & Dwight 4			
Cie d'Assurance Mu-			
tuelle du Commerce . 24			

Annnonce importante au sujet des VADROUILLES O-CEDAR POLISH

En novembre dernier nous avons annoncé la suppression de certaines de nos Vadrouilles O-Cedar Polish. Nous avons consenti, cependant, à ne pas supprimer ces articles de notre série jusqu'à ce que nous ayons donné à nos marchands en gros la facilité de remplir les commandes qu'ils avaient déjà prises ou pourraient prendre incessamment, et nous avons fait tout notre possible pour tenir notre promesse. Mais l'incendie dont nous avons été victime récemment et mis à néant toutes ces bonnes intentions. Nous avons constaté que les boîtes de ces lignes ont été complètement détruites. Si nous donnions maintenant une commande aux fabricants de boîtes en fer blanc nous ne pourrions obtenir livraison de celle-ci avant un grand nombre de mois, ce qui nous retarderait trop pour aider d'aucune façon à remplir ces commandes.



Deux dimensions se détaillent à un seul prix: \$1.50.

O-Cedar Mop
Polish
(Vadrouille O-Cedar Polish)

Nous devons, conséquemment, annoncer que les Vadrouilles O-Cedar Polish des dimensions citées comme devant être retirées il y a quelques mois sont maintenant supprimées permanemment. Les dimensions que nous fabriquons aujourd'hui sont No 1 et No 3 qui se détaillent à \$1.50 chaque.

Channell Chemical Company, Limited
369 avenue Sorauren, TORONTO





LE RIZ



¶ Le marché de cet article n'a pas montré de caractéristique particulière jusqu'à il y a quelques semaines.

¶ La publicité donnée à cette marchandise a stimulé la demande et les approvisionnements baissent rapidement.

¶ Pour le moment, le planteur du Sud des Etats-Unis contrôle le marché du Riz de la Caroline et il exige des prix plus élevés que les meuniers sont forcés de lui payer, parce que leurs approvisionnements sont épuisés. Pour ce qui regarde les riz de Siam et les Rangoon, la situation des taux de fret est un gros facteur dans la hausse des prix, attendu qu'ils augmentent constamment.

¶ Nous prévoyons des prix plus élevés et nous vous invitons avec instance à calculer d'avance la quantité dont vous aurez besoin. Écrivez-nous immédiatement au sujet des prix et des échantillons, attendu que nous vous avons protégé en achetant des gros approvisionnements de riz avant la hausse.

¶ Notre département de publicité se fera un plaisir de vous faire des suggestions d'annonce pour vous aider à augmenter vos ventes de Riz.

Ecrivez-nous.

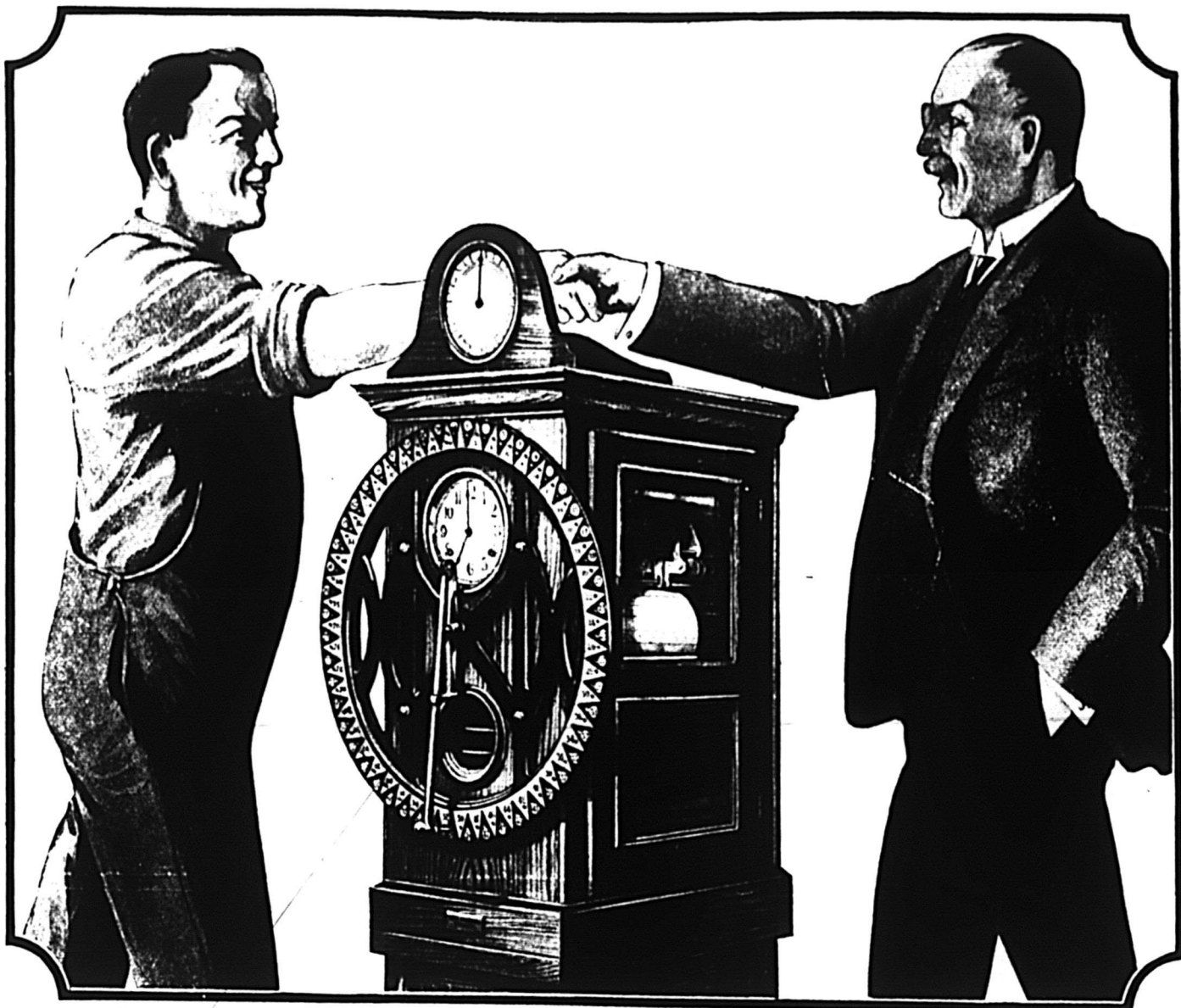
Laporte, Martin, Limitée

Epiciers en gros

584 rue St-Paul,

Montréal





“Cœurs Contents”

Il est certain que l'employé qui s'en retourne chez lui le soir, sachant que le pointage de ses heures de travail a été fait par lui-même et ne peut être changé, a le cœur content.

Il est certain que l'employeur, à la fin d'une journée bien remplie, et sentant qu'il traite bien et avec justice ses employés, doit avoir le cœur content.

ENREGISTREUR DU TEMPS “INTERNATIONAL”

Tout homme fait de son mieux pour qui le traite bien. Nous devons assurément être corrects car il y a des millions de dollars de salaire payés chaque semaine et qui sont enregistrés par l'Enregistreur du Temps “International.” Regardez autour de vous et voyez ce que font les autres.

Permettez-nous de vous envoyer nos derniers prospectus; ils sont intéressants !

The International Time Recording Co. of Canada, Limited

Rue Anderson, TORONTO—F. E. MUTTON, gérant général

WINNIPEG:
400 Immeuble Electric Railway

VANCOUVER:
817 rue Pender Ouest

MONTREAL: Immeuble Cartier,
Angle des rues McGill et Notre-Dame

